

**MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR, DE LA RECHERCHE
SCIENTIFIQUE ET DE L'INOVIATION**

BURKINA FASO

Unité – Progrès – Justice

UNIVERSITE OUAGA II



**UNITÉ DE FORMATION ET DE RECHERCHE EN
SCIENCES ÉCONOMIQUES ET DE GESTION
(UFR / SEG)**

MÉMOIRE

**En vue de de l'obtention de la Maîtrise en Économie et Gestion
des Entreprises d'Économie Sociale et Solidaire (MEGEES)**

**RÉSILIENCE ET STRATÉGIES LOCALES DES COTONCULTEURS FACE A
LA FLUCTUATION DES REVENUS : CAS DES PRODUCTEURS DE LA
PROVINCE DU GOURMA**

Présenté et soutenu par

OUEDRAOGO Lassané

Directeur de mémoire

Télesphore COMPAORE
*Enseignant chercheur
Université Ouaga II*

Co-Maître de stage

Issoufou BAMB
*Economiste agricole
INERA Farako-bâ*

Maître de stage

Gaspard VOGNAN
*Agroéconomiste
INERA Farako-bâ*

février 2016

Dédicace

A ma mère

Remerciements

L'aboutissement de ce mémoire est le fruit des appuis techniques, des conseils et des encouragements de structures et de personnes à qui nous exprimons reconnaissance et remerciements à travers ces lignes.

- Monsieur le Président de l'Université Ouaga II, le personnel administratif et l'ensemble du corps professoral pour la formation reçue au cours des deux (2) années ;
- Monsieur le Directeur Régional de la Recherche Agronomique et Environnementale de l'Ouest qui a bien voulu nous accepter comme stagiaire dans sa structure ;
- Monsieur le chef du Programme Coton et l'ensemble du personnel pour leurs soutiens concourant à notre encadrement ;
- Madame la Coordinatrice Technique de l'Union Nationale des Producteurs de Coton du Burkina (l'UNPCB) et l'ensemble du personnel pour leur disponibilité et leur engagement à faciliter la collecte des données lors du stage ;
- Monsieur Téléphore COMPAORE, le Directeur de Mémoire qui a guidé la démarche scientifique de notre recherche ;
- Monsieur VOGNAN Gaspard, qui, en tant que maître de stage n'a ménagé aucun effort pour notre encadrement technique ;
- Monsieur BAMBA Issoufou, Co-maître de stage, pour son appui technique tout au long de notre stage ;
- Les camarades de la 2^{ème} promotion cours du soir en Maitrise en Économie et Gestion des Entreprises d'Économie Sociale et Solidaire (MEGEES) pour les bons moments de solidarité passés ensemble ;
- Les parents et amis pour leurs encouragements et contributions divers.

Sommaire

Dédicace	i
Remerciements.....	ii
Sommaire	iii
Sigles et abréviations.....	iv
Liste des tableaux.....	v
Liste des figures	v
Résumé.....	vi
Abstract.....	vii
Introduction générale	1
<u>PREMIÈRE PARTIE : SYNTHÈSE BIBLIOGRAPHIQUE</u>	4
Introduction de la revue de littérature	4
Chapitre 1 : Vulnérabilité et stratégies d'adaptation des agriculteurs ruraux.....	5
Chapitre 2 : Enjeux et fondements de la culture du coton au Burkina.....	16
Conclusion de la revue de littérature.....	21
<u>DEUXIÈME PARTIE : ÉTUDE THÉMATIQUE</u>	22
Chapitre 1 : Approche théorique et méthodologique	22
Chapitre 2 : Résultats et discussions.....	32
Conclusion générale et perspectives	51
Bibliographie.....	53
ANNEXES	liv

Sigles et abréviations

ACF	: Action Contre la Faim
AGR	: Activités Génératrices de Revenus
BM	: Banque Mondiale
BPA	: Bonnes Pratiques Agricoles
CAO	: Cadre d'Accélération des OMD
CFDT	: Compagnie Française de Développement du Textile
CGM	: Coton Génétiquement Modifié
CNRST	: Centre National de la Recherche Scientifique et Technologique
CONED	: Conseil National pour l'Environnement et le Développement
DRREA	: Direction Régionale de Recherches Environnementales et Agricoles
FAG	: Forum Africain sur la Gouvernance
FCFA	: Francs de la Communauté Financière Africaine
FIDA	: Fonds International de Développement Agricole
FMI	: fonds Monétaire International
FSSA	: Fonds de Soutien aux Stratégies Locales d'Adaptation
GPC	: Groupements de Producteurs de Coton
IDH	: Indice de Développement Humain
INERA	: Institut de l'Environnement et de Recherches Agricoles
INRA-SAD	: Institut National de la recherche agronomique-Science pour l'Action et le
INSD	: Institut National de la Statistique et de la Démographie
IRA	: Institut de Recherches Agronomiques
MARI	: Marge Après Remboursement des Intrants
MCM-PF	: Ministère chargé de mission auprès du Président du Faso
MECV	: Ministère de l'Environnement et du Cadre de Vie
MEGEES	: Maitrise en Économie et Gestion des Entreprises d'Économie Sociale et
OCDE	: Organisation de Coopération et de Développement Économique
OMD	: Objectifs du Millénaire pour le Développement
PIB	: Produit Intérieur Brut
PNIA	: Programme National d'Investissement Agricole
PNUD	: Programme des Nations Unies pour le Développement
SCADD	: Stratégie de Croissance Accélérée et de Développement Durable
SPSS	: Statistical Package for Social Science
SYPROBIO	: Système de Production Biologique
UNISDR	: United Nations International Strategy for Disaster Reduction
UO II	: Université Ouaga II

Liste des tableaux

	Pages
Tableau I : Variables clefs et mode de détermination.....	31
Tableau II : Répartition des revenus des ménages par source	36
Tableau III : Proportion des ménages enquêtés par poste d'investissement des revenus.....	36
Tableau IV : Incidence de la pauvreté (%) selon les catégories sociales.....	38
Tableau V : Niveau d'atteinte des dépenses des ménages avec le revenu du coton	38
Tableau VI : Cheptel par ménage	42
Tableau VII : Situation des autres AGR des ménages.....	43
Tableau VIII : Situation des entraides communautaires.....	48
Tableau IX : Taux de réduction de l'incidence du seuil par stratégie.....	49

Liste des figures

	Pages
Figure 1 : Fonctionnement du système exploitation-famille-environnement.....	23
Figure 2 : Modèle du comportement adaptatif du système famille exploitation	24
Figure 3 : Carte présentant la zone d'étude.....	27
Figure 4 : Carte de l'INERA Farako-bâ	28
Figure 5 : Répartition des chefs d'exploitation en fonction du niveau d'instruction	32
Figure 6 : Niveau d'équipement des ménages	34
Figure 7 : Evolution du niveau de prospérité des ménages de 2011 à 2014.....	40
Figure 8 : Autres cultures de rente selon les superficies moyennes et la proportion des exploitants ...	41
Figure 9 : Destinations des stocks de céréales	46

Résumé

Les écosystèmes de la zone sahélienne sont fragiles et sujets à de nombreux aléas qui impactent négativement les ruraux. De ce fait, la structure des revenus et des dépenses est fortement affectée et instable. De ce constat ressort le besoin d'une analyse des conditions de vie des ménages. Ces conditions de vie ont été abordées dans cette étude à travers l'analyse des revenus monétaires en espèces perçus par les ménages. De cette approche quantitative d'analyse de la pauvreté il été utilisé l'incidence de la pauvreté qui est un indicateur pertinent en la matière.

L'analyse de la situation monétaire des ménages producteurs de coton dans le Gourma révèle que la structure des sources de revenus et des dépenses est variée. Cependant, les variations annuelles des revenus font qu'ils n'arrivent pas toujours à couvrir leurs besoins monétaires. Mesurée à partir de l'indicateur du seuil absolu de pauvreté, l'incidence de la pauvreté dans notre population d'enquête s'élève à 61,7 % avec le revenu annuel. En d'autres termes, seulement 38,3 % de ces ménages ont atteint le seuil absolu¹ de pauvreté mesuré sur la base de ce revenu. Cette situation est d'autant plus précaire en ce sens que leur niveau de prospérité est soumis à des fluctuations annuelles répétées, facteurs de vulnérabilité monétaire.

Face à cette situation de vulnérabilité économique, les ménages ont recours à des stratégies variées : (i) la diversification des sources de revenus (agriculture, élevage, commerce), (ii) l'insertion dans des réseaux de sociabilité (association, groupements, entraides, participations sociales), (iii) la logique de rationalité paysanne dans la production (minimisation des coûts de production) et dans la consommation (réduction conjoncturelle de la consommation). Toutes ces stratégies ont contribué à réduire l'incidence de la pauvreté de 27,41 % par rapport à celle mesurée à partir du revenu du système de rente. Toutefois, ces stratégies de résilience n'ont pas la même performance ni la même durabilité comme mécanismes locaux de gestion des risques de fluctuation des revenus. En outre, cette capacité des communautés d'anticiper et de planifier ces moyens de résilience pour assurer la survie du ménage dépend de la structure sociale et économique existante.

Mots clefs : résilience, vulnérabilité, seuil de pauvreté, incidence de pauvreté

¹ Le seuil absolu de pauvreté est fixé à **108 454** FCFA au Burkina Faso

Abstract

Sahelian zone ecosystems are fragile and face many risks that affect negatively rural people. Because of that, the incomes and expenses structure is affected strongly and unsteady. About this report, it's important to do an analysis on household's life conditions. These life conditions have been studied through the analysis of monetary incomes in species collected by households. Through this quantitative approach of poverty, the poverty impact that is a pertinent indicator has been used.

The analysis of cotton producers 'households in the Gourma reveal that the structure of incomes and expenses sources is varied. However, the yearly incomes variations make them unable to cover always their monetary needs. Measured from absolute doorstep² indicator of poverty, the poverty impact on interviewee population rises 61,7 % with yearly incomes. In other words, 38,3 % of these households only reached the absolute doorstep of poverty measured these incomes. This situation is more precarious because of their prosperity level which faces repeated yearly fluctuations, factors of monetary vulnerability.

Facing this situation of economic vulnerability, the households use varied strategies: (i) the diversification of incomes sources (agriculture, breeding, and trade), (ii) the insertion in sociability networks (association, groupings, helps, and social participations), (iii) the farming logical rationality in production (minimization of production costs) and in consumption (durable reduction of consumption). All these strategies contributed to reduce poverty impact of 27, 41% about which one measured from rent system income. However, these resilience strategies have neither the same performance nor the same durability like local mechanisms of incomes fluctuation risk management. Besides, these communities' capacity to anticipate and plan in order to assure household's survival depends on social and economic structure presence.

Words keys : resilience, vulnerability, poverty line, impact, poverty

² The absolute doorstep of poverty is fixed to **108 454** FCFA in Burkina Faso

Introduction générale

Le Burkina Faso est un pays enclavé qui, à l'instar de nombreux pays d'Afrique, tire ses principales ressources alimentaires et économiques de l'agriculture. Selon les données 2008 de l'Institut National de la Statistique et de la Démographie (INSD), cette agriculture contribue à elle seule à 31 % du Produit Intérieur Brut (PIB) et occupe plus de 85 % de la population active. Cependant, elle évolue dans un contexte de conditions naturelles et économiques défavorables. En effet, en raison des aléas climatiques et des chocs exogènes récurrents, l'agriculture burkinabé a connu des conditions de développement difficiles, ce qui a rendu la croissance économique du pays erratique dès le début de l'année 2000. L'activité agricole s'exerce dans un contexte où l'incertitude, l'insécurité, le danger existent toujours (Melleville, 1989 : 179).

Dans le domaine agricole, l'État a particulièrement mis l'accent d'une part sur la filière coton par une augmentation de la subvention des intrants et le renforcement des fonds propres des sociétés cotonnières, et d'autre part sur la production céréalière par la distribution de semences améliorées et la subvention des équipements agricoles. Cette mobilisation du gouvernement, combinée à une organisation progressive du monde paysan, devrait constituer une solution au développement économique du secteur rural notamment pour la filière coton qui est une filière stratégique pour le développement économique du pays (Diallo, 2008 : 9).

La culture cotonnière occupe une place importante en ce sens qu'elle constitue la principale production soumise aux exportations. C'est la seule filière agricole qui a pu favoriser véritablement l'insertion du pays dans le commerce international (MECV, 2011 : 8). À cet effet, elle demeure la principale source d'entrée de devises pour le pays et réalise 60 % des recettes d'exportation et contribue environ pour 35 à 40 % du PIB agricole (Vognan et Ouédraogo, 2008 : 3). Les enquêtes sur le revenu des ménages réalisées en 2005 par l'Institut de l'Environnement et de Recherches Agricoles (INERA) ont montré que le coton s'affiche comme la première source de revenus et représente en moyenne 65 % des revenus monétaires des ménages. Elle fait vivre 30 % de la population burkinabé (MECV, 2011 : 23) qui affichent un niveau de dépense supérieur de 20 % par rapport aux agriculteurs de subsistance (Sawadogo, 2007 : 34).

Toutefois, comme le dit Alain Richemond (2003 : 4), la croissance économique est loin d'être linéaire. L'économie est faite de cycles plus ou moins longs d'expansion et de récession, de périodes fastes et de déclin. Ainsi, les cotonculteurs, comme tout agriculteur, sont exposés

aux chocs, car leurs moyens d'existence dépendent de ressources naturelles qui subissent les contraintes des changements climatiques et de marchés souvent instables. Le phénomène des changements climatiques se manifeste au Burkina Faso par la baisse tendancielle du volume et de la qualité de la pluviométrie. Quant aux chocs exogènes, ils sont entre autres la dépréciation du dollar, la volatilité des cours des matières premières (coton, or, pétrole), la détérioration des termes de l'échange, la crise financière. À titre illustratif, la filière coton a enregistré un déficit de 70 milliards de FCFA et les revenus des producteurs ont chuté de 26 % entre les campagnes 2004-2005 et 2007-2008 (MECV, 2011 : 21).

Ces chocs soudains provoquent des bouleversements imprévisibles et violents. Les acteurs économiques sont donc en permanence confrontés au souci de s'adapter aux ruptures qui marquent la croissance, les technologies et le travail (Richemond, 2003 : 5) afin de faire face à leurs besoins socio-économiques dont ils ont relativement acquis une certaine stabilité. De cette assertion, on se demanderait quelles sont les stratégies d'adaptation des producteurs de coton face aux fluctuations de leurs revenus ? Cette étude se donne pour ambition d'appréhender les stratégies locales d'adaptation aux changements structurels et conjoncturel vécus par les producteurs du coton. Dans les lignes qui suivent, il sera défini les objectifs et les hypothèses de recherches.

Objectifs de recherche

La présente étude a pour objectif général de renforcer la connaissance sur la capacité de résilience des producteurs de coton face à la fluctuation de leurs revenus. Pour y parvenir, les objectifs opérationnels suivants ont été définis :

- Appréhender le niveau de vulnérabilité des cotonculteurs ;
- dégager les stratégies locales d'adaptation aux fluctuations des revenus cotonniers.

Hypothèses de recherches

Pour atteindre les objectifs, les hypothèses suivantes ont été formulées :

- la situation socio-économique du ménage détermine son niveau de vulnérabilité ;
- la variabilité des stratégies détermine la capacité de résilience des ménages.

Le présent document qui rend compte des résultats de cette étude est structuré en deux (2) grandes parties :

- la première est la revue de littérature qui fait l'état de la question tel que retracé par des auteurs qui nous ont précédés. Les sujets abordés sont la vulnérabilité et des stratégies de résilience (chapitre 1) et les enjeux de la culture du coton au Burkina Faso (chapitre 2) ;
- la deuxième grande partie est l'approche théorique et méthodologique (chapitre 1) utilisée dans le cas de notre étude qui a abouti aux résultats et discussions (chapitre 2).

PREMIÈRE PARTIE :
SYNTHÈSE BIBLIOGRAPHIQUE

Introduction de la revue de littérature

La question des conditions de vie des populations rurales est de nos jours un enjeu croissant pour les politiques africaines. C'est ce qui justifie un engouement de la littérature sur les préoccupations des concepts de pauvreté, vulnérabilité, de résilience. Plusieurs publications (ouvrages et articles) se sont penchées sur bien d'aspects de la question. Dans l'optique de cerner au mieux le problème, et aussi de l'intérêt de notre étude de faire une corrélation avec la culture du coton, une revue de littérature nous a paru indispensable. La synthèse de cette recension bibliographique sera présentée autour des grands axes suivants :

- Vulnérabilité et stratégies d'adaptation des agriculteurs ruraux ;
- Enjeux et fondement de la culture du coton au Burkina.

Chapitre 1 : Vulnérabilité et stratégies d'adaptation des agriculteurs ruraux

I. Facteurs de vulnérabilité des agriculteurs ruraux

1.1. Concept et dimensions de la vulnérabilité

Pour une meilleure compréhension du concept de vulnérabilité, des auteurs ont contribué à sa clarification. La vulnérabilité se repose sur le risque de voir sa situation stable et favorable se dégrader (Bellier et *al.*, 2004 : 30) ou s'enfoncer, quel que soit son niveau de richesse, face aux fluctuations de la vie (Rousseau, 2003 : 1). Lawali cité par Amoukou et *al.* (2007 : 25) traite de la vulnérabilité comme la probabilité de dégradation du bien-être social et économique d'un individu à la suite d'un choc. Le choc étant défini comme un « *événement soudain ayant une incidence sur la vulnérabilité d'un système et de ses composantes* » (Roussy, 2013 : 5). La vulnérabilité englobe non seulement le manque ou l'insuffisance des moyens, mais aussi l'inaptitude des ménages ou des individus à mobiliser les moyens nécessaires pour résister à une situation de crise, aux événements déstabilisateurs ou aux chocs de natures diverses (psychologiques, socio-économiques, environnementales) qui surviennent dans leur milieu de vie et dans le temps (Amoukou et *al.*, 2007 : 25). Boulanger (2002 : 70) corrobore cette idée en considérant un vulnérable comme celui, « *se trouvant confronté à un environnement à haut risque est sous-assuré par rapport au risque encouru, que ce soit parce que son portefeuille d'activités est trop peu diversifié ou parce que son épargne de précaution est insuffisante, ou encore parce que ses possibilités de crédit et d'appel à la solidarité sont épuisées* ». Pour Amoukou et *al.*, (2007 : 25), la vulnérabilité est dynamique et évolutive d'un contexte à un autre et peut passer d'un état de faible vulnérabilité à un état d'extrême vulnérabilité.

Selon une étude sur la pauvreté et la vulnérabilité au Burkina Faso, le Conseil National pour l'Environnement et le Développement (CONED) en 2002, distingue :

- la vulnérabilité à la pauvreté monétaire qui désigne le risque que le ménage tombe dans la pauvreté du fait d'un niveau de vie en dessous du seuil de pauvreté ;
- la vulnérabilité à la pauvreté des conditions de vie qui est traduite par le risque d'être exclu d'un certain mode de vie matérielle et culturelle. On peut dans ce cadre

considérer la vulnérabilité à l'analphabétisme, la vulnérabilité à la mortalité infantile et juvénile ou aux complications de grossesses, ou à la malnutrition, etc.

- la vulnérabilité à la pauvreté de potentialité ou de capacités où un ménage, un individu ou une communauté est vulnérable s'il n'a pas la capacité de réaliser les ajustements nécessaires pour protéger son bien-être lorsqu'il est exposé à des chocs ou des événements externes défavorables.

1.2. Facteurs naturels

La survie des communautés sahéniennes dépend, pour l'essentiel, de l'exploitation des ressources naturelles notamment à travers l'agriculture et l'élevage (Sall et *al.* ; 2001 : 11). Cependant, ces secteurs subissent fortement des fluctuations liées à des facteurs divers. De ces facteurs, les aléas climatiques sont moins négligeables (Amoukou et *al.*, 2007 : 29). En effet, l'agriculture est vulnérable vis-à-vis des phénomènes exogènes surtout les facteurs climatiques qui fluctuent d'une année à l'autre. Ainsi, la dépendance de l'agriculture vis-à-vis de la pluviométrie fait que la sécurité alimentaire en termes d'autonomie des besoins alimentaires n'est pas toujours assurée (CAO, 2010 : 17). Elles sont de ce fait, à l'origine d'importantes pertes économiques. Ainsi, les irrégularités climatiques, le plus souvent l'insuffisance ou la mauvaise répartition des pluies peut provoquer des récoltes médiocres, voire catastrophiques (Halaire, 1989 : 331). Ce qui a pour conséquence l'apparition d'une « soudure », période pendant laquelle la consommation n'est pas couverte par la récolte (Lombard, 1989 : 337). Les changements climatiques ont aussi provoqué une grande pression de l'homme sur le milieu. Les surfaces cultivées se sont étendues au même rythme que la croissance démographique, notamment aux dépens de sols à aptitude agricole souvent marginalisés. La jachère tend à disparaître, l'espace cultivable est en voie de saturation complète. Globalement, les systèmes de cultures perdent de leur efficacité et les rendements décroissent (Melleville, 1989 : 238). Cette pression sur le milieu et la perte de terres exploitables exacerbent la compétition et les luttes pour l'accès aux ressources naturelles qui se traduisent par des conflits culturels, ethniques et fonciers (MECV, 2011 : 8). Il apparaît ainsi que les changements climatiques sont un facteur clé de vulnérabilité économique (Sall et *al.*, 2001 : 26), qui a fortement tendance à accélérer le processus de paupérisation des populations dont les ressources sont à la base insuffisantes (Delille, 2011 : 32).

À ces phénomènes d'aléas climatiques et leurs conséquences de sécheresses récurrentes, de dégradation des sols et du couvert végétal, les inondations, les conséquences de l'émission des

gaz à effet de serre (Sall et *al.*, 2011 : 30 ; Amoukou et *al.*, 2007 : 29), s'ajoutent entre autres les invasions de chenilles ou criquets face auxquelles les paysans demeurent impuissants (Halaire, 1989 : 331; Amoukou et *al.*, 2007 : 29).

1.3. Facteurs socio-économiques

Au niveau macroéconomique, les décisions des pouvoirs publics, surtout en ce qui concerne les échanges internationaux, déterminent l'exposition des pays en voie de développement et de leurs habitants à la vulnérabilité. Certains pays sont condamnés à suivre les recommandations du fonds Monétaire International (FMI) ou de la Banque Mondiale (BM), et s'en remettent chaque jour davantage à la division internationale du travail inspirée de la « loi des avantages comparatifs » : importer à bas prix des céréales et des produits laitiers en provenance des pays tempérés et exporter vers ces derniers des produits miniers ou typiquement tropicaux : café, cacao, coton, banane (Dufumier, 1989 : 548). Soumis donc à ces mécanismes de « libres échanges », les producteurs des pays du Tiers-Monde ne peuvent pas résister à la concurrence des céréales importées qu'en acceptant une faible rémunération par rapport à son concurrent. On comprend donc que sans aucune protection de leur agriculture, la plupart des pays du Tiers-Monde risqueraient de s'enfoncer chaque jour davantage dans la dépendance alimentaire (Dufumier, 1989 : 549).

Aussi, le commerce pour les produits agricoles est massivement faussé par les politiques agricoles des pays développés, tant en termes de mesures aux frontières (tarifs, quotas, barrières non tarifaires), qu'en termes de soutien aux exportations et soutien interne (Hammouda, et *al.*, 2005 : 6). Ces mesures ont un effet dépressif sur les cours des denrées agricoles (Hammouda et *al.*, 2005 : 8 ; Diallo, 2008 : 9) et sont particulièrement dangereuses pour les pays dans lesquels un seul produit assure l'essentiel des recettes d'exportation (Dufumier, 1989 : 551). Par exemple, le déficit financier important enregistré par le Burkina Faso dans le secteur du coton est la conséquence directe des subventions accordées aux cotonculteurs dans les pays industrialisés (Vognan et Ouédraogo, 2008 : 4).

Par ailleurs, de la domination du marché international, d'autres auteurs ont constaté que les États africains exploitent à leur tour leurs propres agriculteurs, les exposant davantage à une vulnérabilité accrue. Beloncle reprenant l'analyse de Hervé (1982 : 64), affirme que « *si les populations rurales du sahel ont été si vulnérables devant la dernière grande sécheresse c'est qu'elles sont en fait soumises depuis de longues années à toute une série de dominations qui*

les enferment dans le cercle vicieux de la dépendance et de la paupérisation. En effet, la situation du paysan est ponctionnée de tout côté ; par l'impôt, par une fixation injuste des prix de leur récolte, qu'il s'agisse des cultures d'exportation ou des cultures vivrières, par l'augmentation régulière des prix des produits importés ». Beloncle (1982 : 68) constate que dans de telles conditions la situation des paysans sahéliens est devenue vulnérable.

Au niveau microéconomique, l'accumulation de facteurs négatifs d'ordre matériel, financier, politique, sanitaire, voire psychologique, est un facteur renforçant la vulnérabilité climatique (Delille, 2011 : 32). Pour P. Massé cité par Brossier (1989 : 25), aux aléas climatiques qui déterminent l'incertitude, s'ajoutent les accidents sociaux, les caprices du goût, l'instabilité de l'esprit humain. Amoukou et *al.*, (2007 : 29) développant ces facteurs socio-économiques qui suscitent la vulnérabilité évoquent entre autres les dépenses ostentatoires, les risques économiques, l'insécurité foncière.

Les systèmes de reproduction sociale enferment les individus dans une logique culturelle qui n'est pas sans conséquence sur la vulnérabilité des ménages. En effet, pour renforcer leur assise sociale, les agriculteurs ont recours à des célébrations de cérémonies habituelles (baptêmes, mariages, décès), qui tiennent lieu surtout après les récoltes (Amoukou et *al.*, 2007 : 29). L'organisation des cérémonies apparaît comme le principal facteur de vulnérabilité des ménages (Amoukou et *al.*, 2007 : 29). Pour ces auteurs (2007 : 30), les individus construisent et entretiennent leur propre vulnérabilité par des comportements qui ne se justifient plus dans un contexte général de pauvreté.

Pour ce qui concerne les risques économiques, Amoukou et *al.* (2007 : 31) constatent que faute d'une structure étatique de régulation des prix, les paysans encourent d'importants risques économiques relatifs d'une part à la baisse des prix des produits agricoles et de l'autre à la hausse de celui des intrants. La variabilité du revenu des exploitants se trouve donc réduite par des corrélations entre différents risques, en particulier par des corrélations prix-production et par la covariance recettes-coûts (OCDE, 2012 : 20). Pour faire face aux besoins urgents d'argent, la plupart des agriculteurs vendent leurs productions de rente aussitôt après la récolte, au moment où les prix sont les plus bas. Les commerçants usuriers fixent les prix des produits agricoles et celui des intrants sachant que la marge de manœuvre des paysans est étroitement limitée, étant donné les exigences des cultures et leur faible capacité d'investissement. Beloncle (1982 : 66) fait savoir dans certains cas, que les besoins monétaires contraignent les agriculteurs à vendre les cultures vivrières dans les mois qui

suivent la récolte (donc au plus bas prix) pour le racheter au moment de la soudure, mais cette fois à un prix fort. Lombard (1989 : 338) note que ces prélèvements sur la récolte utilisée pour la vente ou le remboursement d'emprunts, au cas où il y'aurait succession de « mauvaises » années, renforcent un enchainement infernal : soudure-endettement-remboursement-soudure.

En milieu rural, le problème de vulnérabilité met en jeu la question du genre. En effet, les décisions relatives à l'allocation des ressources, l'importance de la diversité de la main d'œuvre, la répartition et les résultats de la production affectent différemment les femmes et les hommes (Sow, 1991 : 66), mais aussi les jeunes (Simosson, 2005 : 3). Pour Amoukou et *al.*, (2007 : 32), la femme rurale se caractérise par son état de vulnérabilité lié à une combinaison de multiples facteurs qui de manière spécifique l'expose davantage aux chocs. Il s'agit du poids croissant des responsabilités dans la prise en charge des ménages, du poids des responsabilités liées à la maternité, de l'insuffisance foncière en quantité et en qualité, de la faiblesse des revenus, de la marginalisation. Pour Bainville (2009 : 8), la mise en place des cultures de rente dans les champs collectifs a fortement réduit le temps dévolu aux jeunes pour leurs parcelles individuelles. Par ailleurs, le partage et l'utilisation des revenus monétaires tirés de ces cultures sont complexes. Bien souvent, ils ont largement été convertis en bétail, qui revenait de droit à l'aîné. Ainsi, une part importante du travail des cadets qui leur assurait jusque-là des revenus individuels leur échappait désormais. Par exemple au Burkina Faso, la culture du coton signifie une augmentation considérable du travail des femmes et des enfants sans que ceux-ci aient accès à l'argent que cela génère (Helmfrid cité par Simonsson (2005 : 3)). Par ailleurs, l'oisiveté et la marginalisation foncière qui touchent également les jeunes se traduisent par la recherche du gain facile qui conduit ceux-ci à s'intéresser aux jeux de hasard et à d'autres activités ludiques et mercantiles. Ce qui participe à la ruine et à la détérioration de la qualité de vie de nombreux chefs de ménages, contraints de vendre leurs récoltes ou leur champ dans les cas extrêmes (Amoukou et *al.*, 2007 : 30).

1.4. Perception paysanne du risque en agriculture

La manière dont les agriculteurs perçoivent les risques est tout aussi importante que l'identification des risques auxquels ils font face au niveau individuel. Cette perception se fonde non seulement sur l'identification des risques, mais aussi sur une connaissance commune et de multiples informations plus ou moins fiables (OCDE, 2012 : 24). Ainsi donc, les fluctuations des prix, les conditions météorologiques et les maladies demeurent invariables en première position. Par ailleurs les risques liés aux conditions météorologiques ont tendance

à inquiéter davantage les cultivateurs que les éleveurs (OCDE, 2012 : 24). Pour Delille (2011 : 46), il faut donner une double dimension à la notion de perception, l'une rationnelle et consciente, la seconde intuitive et empirique. Dans leur dimension rationnelle ils ne font pas véritablement appel à une mémoire climatique des années antérieures, mais bien plutôt à une évolution des résultats agricoles, qui au-delà d'un certain niveau de pertes annuelles marque une rupture temporelle. Dans leur dimension intuitive et empirique, les perceptions paysannes et la volonté d'adaptation au changement climatique se traduisent par une modification progressive mais profonde des logiques productives paysannes, impliquant parfois un processus de renoncement à certaines traditions agricoles, voire à certaines coutumes et habitudes sociales (Delille, 2011 : 31-32). En effet, il se forme dans la conscience collective l'idée que le climat change, et que cela implique une reconfiguration au moins partielle du fonctionnement des sociétés paysannes et touche aux aspects culturels, voire spirituels les plus ancrés au sein des communautés paysannes (Delille, 2011 : 37 ; Ouédraogo, 2009 : 53). Pour ainsi dire que le délaissement de certaines cérémonies rituelles est cause des changements constatés (Fauroux, 1989 : 226).

Pourtant certaines études récentes se sont penchées sur l'aspect positif de cette perception des risques par les agriculteurs (Shadbold cité par OCDE, 2012 : 25). En effet, ces derniers considèrent certains risques comme une opportunité plutôt que comme une menace. Ainsi par exemple, les fluctuations des prix des produits sont perçues comme une incertitude négative sur le court terme mais comme génératrice d'opportunités sur le long terme, les agriculteurs pouvant alors mettre au point des stratégies et des instruments tirant partie des variations de cours (OCDE, 2012 : 25).

Cela dit, les paysans ont-ils une aversion vis-à-vis du risque ? En règle générale, soit les producteurs ont une aversion pour le risque, soit ils font face à des coûts croissants pour financer les risques liés à leur activité (OCDE, 2012 : 30). Selon Huijsman cité par Brossier (1989 : 40) les paysans ont une attitude active vis-à-vis du risque, en agissant sur les contraintes pour utiliser positivement les ressources. Pour cela, celui-ci fait le plaidoyer suivant : *« il est temps que les économistes et les agronomes commencent à comprendre que la question centrale n'est pas : comment et jusqu'à quel degré les paysans ont une aversion vis-à-vis du risque, mais plutôt : comment gèrent-ils et intègrent-ils les modifications et les aléas de l'environnement ? Qu'est-ce que l'on peut apprendre de l'étude de leurs stratégies en situation de risque ? »* (Brossier, 1989 : 41).

Fort de ce constat et dans l'entendement de Gondard-Delcroix et Rousseau (2004 : 5), les communautés, les ménages et les individus évoluent dans un environnement incertain qui peut remettre en question à tout moment leur situation. Le concept de vulnérabilité, en adjoignant le risque à l'analyse des capacités, offre une vision dynamique du bien-être. L'individu agit sur son environnement et son bien-être dans le cadre des stratégies qu'il met en œuvre. Nous introduirons donc la notion de résilience afin de compléter le cadre d'analyse des dynamiques de la pauvreté.

II. Stratégies d'adaptation face aux risques de vulnérabilité

2.1. Concept de résilience

Le terme de résilience est en lui-même une importation venue d'autres disciplines. Au départ, le terme résilience était une notion de physique des matériaux qui désigne la capacité de ceux-ci à reprendre leur forme initiale après un choc. Mais le mot a connu une fortune particulière dans son application à la psychologie désignant la capacité des individus à se remettre d'un traumatisme grave (Fourquet et Teyssier, 2013 : 2). L'évolution du concept est parvenue à des définitions diverses, mais très proches les unes des autres. Pour Fourquet et Teyssier (2013 : 2), la définition la plus largement reprise aujourd'hui est celle de l'UNISDR, adoptée en 2009 : « *La capacité d'un système, d'une communauté ou d'une société exposée aux risques de résister, d'absorber, d'accueillir et de corriger les effets d'un danger, en temps opportun et de manière efficace, notamment par la préservation et la restauration de ses structures essentielles et de ses fonctions de base* ». D'autres acteurs insistent tantôt sur la dimension temporelle (anticiper les crises), tantôt sur la dimension sectorielle (lier la sécurité alimentaire à la santé, à l'éducation) (Fourquet et Teyssier, 2013 : 3). C'est ainsi que Simonsson (2005 : 2) voit en la résilience, l'aptitude des personnes, endroits et écosystèmes exposés à une contrainte à se rétablir et à amortir et s'adapter aux contraintes et perturbations futures.

Ainsi défini, quels rapports peut-on établir entre la vulnérabilité et la résilience ? Selon Fourquet et Teyssier (2013 : 2), sans se perdre dans des controverses sémantiques, la plupart des acteurs considèrent ces deux notions comme « en miroir ». Pour eux, une population, un ménage, un individu vulnérable n'est pas résilient ; inversement, une population, un ménage, un individu résilient n'est pas en situation de vulnérabilité.

2.2. Résilience des populations rurales face aux chocs

2.2.1. Gestion ex ante des risques

Les décisions prises pour anticiper les éventuels chocs sont qualifiées de gestions ex ante par Boulanger (2002 : 63). Cela se justifie par le fait que si les agriculteurs ne peuvent prévoir les aléas qui risquent d'affecter leurs activités, elles peuvent tenter d'en amortir le choc (Richemond, 2003 : 25). Les populations du Sahel qui subissent fortement les fluctuations climatiques ont de réelles capacités d'innovation et de formulation de stratégies locales d'adaptation. Elles ont mis en œuvre des initiatives d'adaptation pour atténuer les effets d'un environnement sahélien peu favorable (Sall et *al.*, 2001 : 32).

En abordant la résilience des agriculteurs de Madagascar, Delille (2011 : 59) constate que la résilience des populations passe davantage par une recombinaison des logiques productives et, plus généralement, économiques, plutôt que par un développement de pratiques que l'on pourrait qualifier d'innovantes et spontanées. De ces leviers, des auteurs évoquent les stratégies agricoles, les logiques économiques et sociales.

Des stratégies agricoles, il s'agit de remodeler les techniques agricoles en fonction des changements éventuels. Ainsi donc des logiques productives d'anticipation pour faire face aux fluctuations climatiques, Sall et *al.* (2001 : 21) parlent des initiatives d'adaptation portant sur la production de semences améliorées qui constituent une réponse pertinente aux conséquences de ces variations climatiques. En effet, l'utilisation de variétés à cycle court permet de faire coïncider, au mieux, le cycle de la culture avec la saison des pluies et de réduire ainsi la période de stress hydrique en fin de cycle (Sall et *al.*, 2001 : 21). Aussi, la pratique d'adaptation aux changements climatiques la plus flagrante et la plus répandue consiste en un décalage d'un ou plusieurs mois du calendrier agricole, en fonction du retard ou du raccourcissement de la saison des pluies (Delille, 2011 : 51). Par ailleurs, la diversification des cultures est une stratégie qui contribue à faire face aux risques climatiques et à lutter contre l'insécurité alimentaire (Sall et *al.*, 2011 : 30). En effet, toutes les spéculations n'ont pas les mêmes exigences et il arrive par exemple que les récoltes soient mauvaises pour le mil et satisfaisantes pour la culture de rente ou réciproquement (Halaire, 1989 : 332). A contrario, les agriculteurs diversifient leur production en fonction de l'intérêt économique de certaines spéculations (Delille, 2011 : 37). C'est dans cette logique que la multiplicité des cultures de saison et de contre saison permet de répartir sur une année entière

les récoltes destinées à l'autoconsommation et à la vente, dans un contexte où les chocs climatiques peuvent être très violents, mais le plus souvent ponctuels (Delille, 2011 : 49). Ainsi donc, les agriculteurs préfèrent se prémunir contre la sécheresse en répartissant les risques dans l'espace (nombreuses parcelles en situation pédologique ou topographique différente, profondeur variable de semences dans le sol...) et dans le temps (semis échelonnés ou recommencés, mélange de variétés à cycles différentes) (Melleville cité par Eldin, 1989 : 52). Des actions de nature à restaurer les sols dégradés et à développer des pratiques agricoles durables (zaï, cordon pierreux, reboisement, protection des espèces végétales), constituent une bonne option d'adaptation aux changements climatiques. Ces effets auront des impacts positifs significatifs sur l'augmentation de la production agricole et la diversification des sources de revenus qui vont réduire la vulnérabilité des paysans à la pauvreté et aux aléas climatiques (Sall et *al.*, 2011 : 22). On aboutit nécessairement à un « syncrétisme technologique », selon les termes de Jean Bernard Ouédraogo (2009 : 18).

Les logiques économiques conduisent les agriculteurs à la diversification des activités génératrices de revenus (AGR) qui constituent une stratégie pour combler la baisse des ressources financières (Sall et *al.*, 2011 : 26). En effet, la combinaison de la précarité des récoltes et des incertitudes liées à la commercialisation ou au travail temporaire conduit les familles à disperser les risques entre tout un ensemble d'activités dont aucune prise isolement ne constitue un système de production fiable, ensemble appelé « système de production rurale » où la distinction entre agricole et non agricole n'est pas la plus pertinente (Morbon, 1989 : 221). Le maître mot en matière de gestion ex ante des risques est celui de diversification. En effet, le meilleur moyen de s'assurer d'un revenu minimum, quelle que soit la conjoncture, est de diversifier les sources de revenus en cherchant à se doter d'un « portefeuille » d'activités dont les rendements sont les plus possibles indépendants les uns des autres (Boulangier, 2002 : 63). Aux deux activités principales que constituent la culture et l'élevage, on trouve d'autres activités qui viennent contribuer au revenu du ménage. La pêche, le commerce, l'artisanat et le travail salarié saisonnier sont les plus fréquents (Boulangier, 2002 : 65). Pour Sow (1991 : 66), l'agriculture occupe de moins en moins de ruraux qui ne sont plus agriculteurs qu'à temps partiel. Ils gagnent leur vie en combinant activités agricoles et non agricoles.

Aussi, toujours dans la stratégie économique, pour lutter contre le bradage des récoltes, dû aux effets combinés de la non-maîtrise des marchés, des cours des produits agricoles et à la faiblesse des mécanismes de stockage, un système de warrantage a été réfléchi. Il consiste en

la mise en place d'une ligne de crédit sur fonds propres pour faire face aux besoins financiers des membres d'une coopérative et leur permettre de ne pas brader leur récolte. À l'approche de la période de soudure, la coopérative vend le produit à un prix beaucoup plus intéressant, récupère le montant prêté. Cette pratique, en plus de ses avantages économiques, constitue aussi un bon mécanisme de protection sociale et de solidarité (Sall et *al.*, 2011 : 30).

Par ailleurs, les agriculteurs constituent une épargne-assurance généralement en nature. Cette stratégie a pour objectif de faire face à la baisse du revenu et consiste à se doter de réserves alimentaires et d'un capital facilement réalisable en cas d'insuffisance du revenu. Ici aussi, comme en matière de production, la diversification est la règle. Les trois formes principales d'accumulation sont généralement, les stocks de céréales, le bétail (petit et gros), les métaux précieux (Boulangier, 2002 : 66). Selon Delille (2011 : 37), leur approche apparaît totalement orientée autour de la sécurisation des revenus courants, et la rationalisation des dépenses.

En ce qui concerne les logiques sociales, elles découlent de l'insertion dans les réseaux sociaux. René Dumond voit dans ces institutions sociales, un facteur de développement (Beloncle, 1982 : 24).

2.2.2. Gestion ex post des risques

En cas de choc avéré, les gens ont recours à diverses stratégies de survie (FIDA, 2013 : 1) par des manœuvres diverses.

Les agriculteurs procèdent à la vente de quelques bêtes qui apporterait les compléments monétaires indispensables (Fauroux, 1989 : 228). Le bétail constitue une forme de capital dormant, mobilisé exclusivement en cas d'événement social incontournable comme les rites funéraires (Delille, 2011 : 50). Les recettes issues de la vente du bétail sont également utilisées pour compenser une mauvaise année agricole, pour racheter des terres cultivables, ou en cas de besoin rapide de trésorerie (Delille, 2011 : 31). Ainsi donc, c'est un capital qu'on réalise en cas de besoin (Halaire, 1989 : 332). Dans le même ordre d'idées, la « trésorerie sur pattes », à savoir les volailles, devient une soupape de sécurité encore plus indispensable avec l'allongement des périodes de soudure (Delille, 2011 : 63).

Les relations de réciprocité qui caractérisent les communautés indigènes continuent à assurer au sein du groupe une solidarité permanente. Celle-ci s'exprime tout particulièrement face au risque agricole (Fauroux, 1989 : 228). Pour Richmond (2003 : 43), la multiplication des

formules de socialisation des risques a permis de réduire considérablement l'exposition personnelle aux aléas de la vie économique. Ainsi, dans le monde entier, il y a des organismes communautaires qui dispensent notamment à leurs membres une assistance mutuelle en cas de chocs. En milieu rural, de tels organismes recouvrent, parmi de nombreux autres, les groupes d'entraide, les associations locales d'épargne et de crédit, les associations religieuses et les réseaux de familles élargies (FIDA, 2013 : 5). La covariance des risques au sein d'entités locales de petite taille impose le développement de réseaux plus vastes de solidarité. Une des premières stratégies pour élargir son réseau passe par le mariage (Boulanger, 2002 : 68) et « *outre les liens matrimoniaux, tout un tissu de relations d'alliance, d'obligations réciproques, d'amitié, de confraternité contribue à développer une solidarité élargie qui permet, toutefois avec une efficacité parfois prise en défaut, une forme d'assurance entre ménages soumis à des risques non, ou faiblement, corrélés* » (Boulanger, 2002 : 69).

Par ailleurs, face à des épisodes saisonniers inattendus, les populations se replient très logiquement sur la solution palliative la plus accessible et la plus immédiate (Delille, 2011 : 63). Ainsi donc, elles ont recours aux « aliments de disettes » qui sont surtout de cueillette qui se reposent sur une gamme de produits, fruits, amandes, racines tubéreuses, graminées sauvages (Seignobos, 1989 : 356). À cela s'ajoutent les envois d'argent par des émigrés à leur village ou famille d'origine (Boulanger, 2002 : 65), la vente de biens, la requête auprès de tierces personnes, la mendicité selon la situation sociale (Mortimore cité par Simonsson, 2005 : 19), le recours à l'aide extérieure, en cas de désastre majeur est parfois tenté (Fauroux, 1989 : 228).

Chapitre 2 : Enjeux et fondements de la culture du coton au Burkina

I. Dynamique et évolution de la culture du coton au Burkina

La culture cotonnière a été introduite au Burkina Faso coercitivement, en tant que culture de rente, par le colonisateur français en 1924 à travers la Compagnie Française de Développement du Textile (CFDT) (Schwartz, 1999 : 1 ; MECV, 2011 : 13). Elle a connu d'importantes tribulations tout au long du XX^e siècle, avant d'être adoptée massivement dans la décennie 1990 par des paysans dont les systèmes de production avaient pourtant comme finalité première d'assurer l'alimentation quotidienne du groupe (Schwartz, 1999 : 1). Pourtant, une étude sur la filière coton réalisée par le Ministère chargé de mission auprès du président du Faso (MCM-PF, 2010 : 39), chargé de l'analyse et de la prospective montre que la culture du coton a commencé au Burkina, avant la colonisation. Dans le même ordre d'idée, Schwartz (1993 : 1), retraçant l'histoire de la culture du coton au Burkina, narre qu'à l'époque précoloniale, la finalité de cette culture était la satisfaction de besoins domestiques, à travers la production d'habits, la satisfaction de besoins rituels, à travers la production de pagens utilisés comme linceuls funéraires, la satisfaction de besoins économiques, à travers la production de bandes tissées utilisées comme monnaie dans les transactions.

Pour Sanon (2009 : 216), la culture du coton a été introduite, comme une culture innovante, pour convaincre la population de l'efficacité des méthodes culturales proposées par la vulgarisation agricole, mais aussi, pour recouvrer les sommes d'argent investies dans l'équipement et l'approvisionnement saisonnier des fermiers.

Entièrement pluviale (MCM-PF, 2010 : 39), la culture du coton au Burkina Faso est pratiquée par plus de 250000 exploitations agricoles, en général de petite taille et de type familial avec environ 12 personnes (Guissou et Ilboudo, 2012 : 8) et dont le niveau d'équipement en matériel agricole est en général faible. En effet, 35% sont non équipées et pratiquent toujours la culture manuelle, 40% en cours d'équipement et disposant d'au moins un attelage, seulement 1% possèdent, en plus d'un équipement complet en culture attelée, un tracteur et un équipement de labour (Guissou et Ilboudo, 2012 : 9).

Le secteur coton au Burkina Faso est marqué par une production en progrès continu entre 1960 et 2005, passant de 2 772 tonnes à plus de 600 000 tonnes. Cependant, au cours de ces

dernières années, la production a connu une baisse passant de 713 000 tonnes en 2005/2006 à 360000 tonnes en 2007/2008 (MECV, 2011 : 21). Shchwartz (1993 : 16) trouve que même si des fluctuations de ce type restent toujours à prévoir, du fait notamment des inévitables aléas pluviométriques, la culture du coton est aujourd'hui sur de bons rails au Burkina Faso. Pour Faye (2011 : 14), le Burkina possède un avantage comparatif voir un avantage absolu dans la production de coton, par rapport à la Chine et aux États-Unis. Il justifie cela par le fait qu'il possède un climat propice à la culture du coton, et le fait qu'il est récolté manuellement accentue cet avantage en permettant d'avoir un coton de meilleure qualité.

II. Enjeux de la culture du coton au Burkina Faso

2.1. Contribution de la culture du coton pour les populations

Depuis les indépendances, le coton s'est révélé comme un véritable outil de lutte contre la pauvreté et d'amélioration des conditions d'existence des populations en milieu rural. Des enquêtes sur le revenu des ménages réalisées en 2005 par l'INERA ont montré que le coton s'affiche comme la première source de revenus monétaires et représente en moyenne 65% des revenus monétaires des ménages (MECV, 2011 : 23). Le coton fait ainsi vivre plus de 20% de la population (2,8 millions) (Vognan et Ouédraogo, 2008). Les revenus issus de la culture du coton permettent aux ménages de réaliser certaines dépenses importantes telles les dépenses pour les besoins vitaux, l'acquisition des biens de luxe, les dépenses sociales (MECV, 2011 : 23 ; Korbéogo (2011 : 12) ; Tersiguel, 1995 : 207). Les agriculteurs de coton affichent un niveau de dépense supérieur à 20 % par rapport aux agriculteurs de subsistance (Sawadogo, 2007 : 34). Korbéogo (2011 : 13) trouve, à travers l'étude qu'il a réalisée dans le Gourma que le besoin d'affirmation de soi passe ainsi par la culture du coton et, « ce sont surtout les jeunes chefs de ménages autochtones, membres des Groupements de Producteurs de Coton (GPC), qui voient à travers la «nouvelle femme» et l'acquisition des biens mobiliers des signes de distinction sociale ». Assurant ainsi un revenu conséquent pour les acteurs, la culture cotonnière se substitue à l'immigration et a permis de freiner l'exode rural (Korbéogo, 2011 : 13 ; Faye, 2011 : 8).

En outre, la culture cotonnière permet d'améliorer les conditions de vie des populations en général. En plus des revenus apportés aux cotonculteurs, les sous-produits servent aussi bien à l'alimentation humaine (huile) qu'animale (tourteaux). En effet les huiles à base de coton couvrent 52 % des besoins en huile du pays (Vognan et Ouédraogo, 2008 : 3). Aussi, à travers

le rôle de redistribution de l'État, les devises issues de la culture du coton sont investies au profit de l'intérêt général. Pour Hazard cité par Samadoulougou (2004 : 11), tous les pays où la culture cotonnière est la principale culture de rente, c'est le revenu du coton qui a permis d'équiper le paysage rural en infrastructures sociales. Selon Vognan et Ouédraogo (2008 : 3), 9 à 15 % des revenus du coton sont investis dans les secteurs de la santé et de l'éducation. Cependant, le groupe MECV (2011 : 24) rapporte que malgré que la tendance générale voie dans la filière coton une source de revenus pour les acteurs, des analystes dévoilent que le coton constitue la filière qui contribue le moins à la réduction de la pauvreté en raison surtout de la spirale d'endettements qui se crée souvent à la suite de mauvaise gestion des crédits intrants. Ainsi, *«en l'absence d'alternatives ou de diversifications crédibles de production, elle peut se transformer en une « spirale maléfique» qui appauvrit ceux, qu'auparavant, elle avait contribué à enrichir »* (PNIA, cité par MECV, 2011 : 24).

2.2. Contribution du coton pour l'économie nationale

La culture du coton a une influence positive sur les principaux indicateurs macro-économiques du Burkina Faso. Elle demeure la principale source d'entrée de devises pour le pays et réalise 60 % des recettes d'exportation et contribue environ pour 35 à 40 % du PIB agricole et 8 à 10 % du PIB du pays (Vognan et Ouédraogo 2008), d'où son rôle dans l'équilibre socio-économique de tout le pays (Goreux cité par Diallo, 2008 : 9).

La filière cotonnière est la seule filière agricole qui a pu favoriser véritablement l'insertion du pays dans le commerce international (MECV, 2011 :8). Pour ce, la situation de l'or blanc est comparable à une sorte de « nectar » faisant de lui, un secteur hautement stratégique pour le Burkina (MCM-PF, 2010 : 20) et il joue un rôle déterminant dans le dispositif stratégique de lutte contre la pauvreté (Diallo, 2008 : 9). Aussi, au-delà de l'impact positif sur les emplois et la croissance économique, le développement des filières contribue également au niveau macro-économique à minimiser les impacts des variations de prix. Cette solution n'améliore pas forcément la situation des producteurs de la ressource, la baisse de prix profitera par contre à la filière de transformation du pays (MECV, 2011 : 54). Cependant, s'appuyant sur le courant de pensée « tiers-mondiste » qui s'inscrit dans la philosophie selon laquelle la capacité d'autonomie politique des pays du Tiers-Monde est la nécessité pour ceux-ci de développer par eux-mêmes une capacité d'autonomie économique, Schwartz (1999 : 19) trouve que la culture du coton n'a pas sa place dans ce modèle, du fait de la très grande

vulnérabilité du cours de cette matière première sur le marché mondial, donc de sa dépendance de l'extérieur.

2.3. Culture de coton et sécurité alimentaire

Les déterminants de décision du système de culture à l'échelle de l'exploitation familiale sont liés à une rationalité vivrière (la satisfaction des besoins familiaux) et une rationalité monétaire (Sawadogo, 2009 : 29). S'appuyant sur cet arbitrage Samadoulougou (2004 : 28) se demande si le coton ne risquerait pas de faire une concurrence aux cultures de céréales dangereuses pour la sécurité alimentaire. Schwartz (1999 : 194), répond à cette préoccupation par la négative en affirmant que non seulement le coton n'occupe pas les meilleurs sols du terroir villageois ni les grandes superficies par rapport aux cultures vivrières. Pour argumenter cette thèse, Schwartz (199 : 194) signifie que les quatre (4) provinces cotonnières de l'Ouest burkinabé sont aujourd'hui également le grenier vivrier du pays. Guissou et Ilboudo (2012 : 7) abondent dans le même sens en précisant qu'en général, les grands producteurs de coton sont aussi en même temps les grands producteurs de céréales. Il existe donc, selon Faye (2011 : 12), une forte corrélation entre le développement de la culture cotonnière et le développement de la production de céréales. Bainville (2009 : 2) rapporte que le Burkina Faso a connu une remarquable augmentation de la production vivrière au cours des dernières décennies, au moment où il devenait un producteur majeur de coton. Cela s'explique aussi par le fait que, la culture du coton freinant l'exode rural, les bras valides sont restés pour cultiver et il n'y a plus de problèmes de main-d'œuvre (Faye, 2011 : 8). Ceci démontre aussi les effets d'entraînement du coton sur les autres cultures (Guissou et Ilboudo, 2012 : 7; Schwartz, 1999 : 193). La mécanisation au niveau des céréales a pris naissance au niveau des zones cotonnières (Guissou et Ilboudo, 2012 : 7), et, les intrants, principalement destinés au coton par le biais du crédit intrant, sont souvent détournés au profit de ces céréales (Guissou et Ilboudo, 2012 : 11 ; Korbéogo, 2002 : 4).

En outre, la vulgarisation, à travers les nouvelles approches que le coton a suscitées en matière d'appui et de conseil aux producteurs permettent également aux autres cultures d'en profiter (Faye, 2011 : 12). En effet, dans la mesure où les agriculteurs appliquent un mode de culture assez semblable sur toutes les plantes, la culture du coton doit constituer l'élément moteur et devenir un modèle d'itinéraire technique pour les cultures vivrières (Tersiguel, 1995 : 18). Par ailleurs sur le plan agronomique, la culture de coton induit un effet positif sur les productions vivrières, en particulier à travers l'arrière effet positif de l'engrais

coton sur le rendement des cultures vivrières (MECV, 2011 : 26). Selon Vognan et Ouédraogo (2008 : 3), ces rendements peuvent être améliorés de 30 à 65 %.

Pour s'en tenir à ces principaux impacts, le coton a largement contribué à moderniser les pratiques agricoles au point que l'on ait pu parler de révolution agricole (Bainville, 2009 : 2). Pour cela Schwartz (1999 : 197) préconise que c'est en termes de complémentarité avec la culture vivrière qu'il convient d'appréhender le développement de la culture cotonnière dans les savanes de l'Afrique subsaharienne.

Conclusion de la revue de littérature

En somme, les travaux des différents auteurs ont un grand mérite d'avoir présenté le secteur agricole dans ses dimensions et dans sa complexité. Par ailleurs la revue a révélé que les producteurs agricoles des pays du Tiers-Monde sont vulnérables et sujets à de nombreux risques. Néanmoins, ces acteurs développent des stratégies afin de pouvoir en surmonter. Aussi, ils ont démontré que, les cotonculteurs, malgré l'avantage pécuniaire issu de la vente du coton graine, restent vulnérables, même s'ils affichent un niveau de vulnérabilité moins élevé par rapport aux agriculteurs de subsistance. Cependant, ces études n'ont pas relevé la réaction spécifique aux cotonculteurs face à la fluctuation conjoncturelle de leurs revenus. Aussi, nombreuses études socio-économiques sur les acteurs de la filière coton se sont faites dans le cadre macro et méso économique, c'est-à-dire à l'échelle politique ou entreprise.

Tout cela a concouru à la construction de notre objet d'étude autour de la question de vulnérabilité et de stratégies de résilience des ménages producteurs de coton face à la fluctuation économique. Cette revue a servi de matériau pour la construction de l'objet de notre étude.

DEUXIÈME PARTIE : ÉTUDE
THÉMATIQUE

Chapitre 1 : Approche théorique et méthodologique

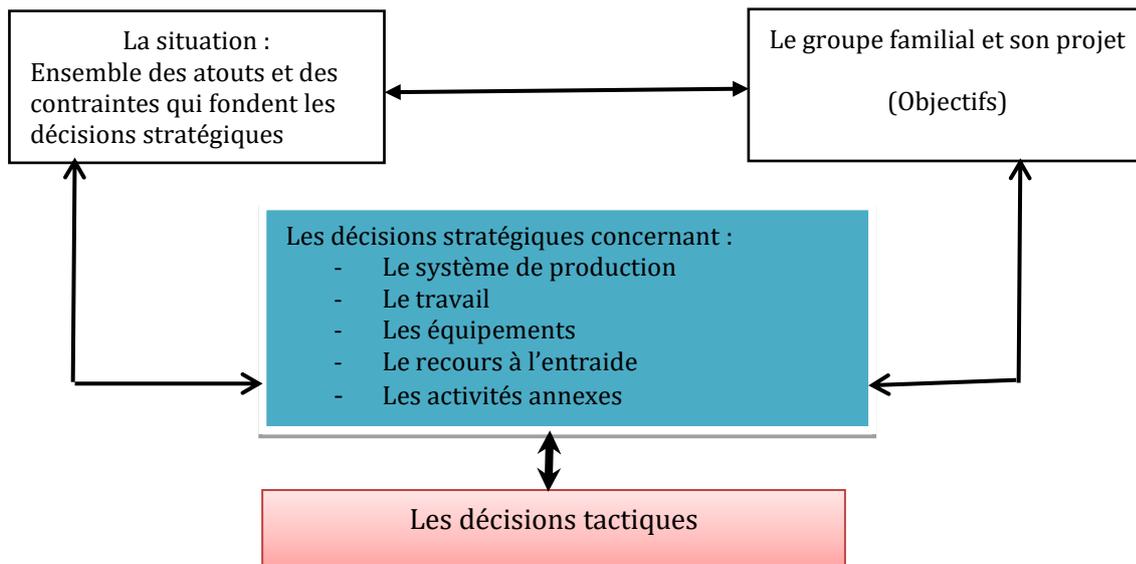
I. Approche théorique

La présente étude est relative aux conditions de vie des ménages en milieu rural faisant appel à leur comportement et leur rationalité par rapport aux décisions sociales et économiques. Elle est de ce fait une approche microéconomique et peut être inscrite dans plusieurs théories économiques et sociales. Nous retiendrons pour synthèse, la théorie globale et systémique de l'exploitation, la théorie de la production, la théorie des comportements adaptatifs.

1.1. Approche globale et systémique de l'exploitation agricole

L'approche globale de l'exploitation est envisagée comme un système associant l'unité de production et le groupe familial et en rapport avec l'environnement. Cette prise en compte de l'approche globale est la seule qui soit susceptible de prendre en compte les interactions entre les composantes de l'exploitation et de montrer la cohérence d'ensemble des décisions de l'agriculteur et du groupe familial (Roux, 1986 : 53). Aussi un des principes de l'exploitation agricole est sa considération en tant que système. En effet l'exploitation agricole ne peut plus être considérée comme la juxtaposition de spéculations ou d'activités sans relation entre elles. C'est au contraire un ensemble d'éléments qui sont en interaction. L'évolution de cet ensemble est orientée par les objectifs que lui assignent les membres de la famille du chef d'exploitation ou le groupe familial, dans un environnement donné. La compréhension de ces relations est importante pour transformer l'ensemble du système, voire un de ses éléments (Elloumi, 1994 : 71). Considérer le sujet de l'étude comme un système est une démarche préconisée par de nombreux auteurs concernant l'évaluation de la résilience (Fiksel, 2006).

Figure 1 : Fonctionnement du système exploitation-famille-environnement



Source : Roux P., 1986

1.2. Théorie de la production

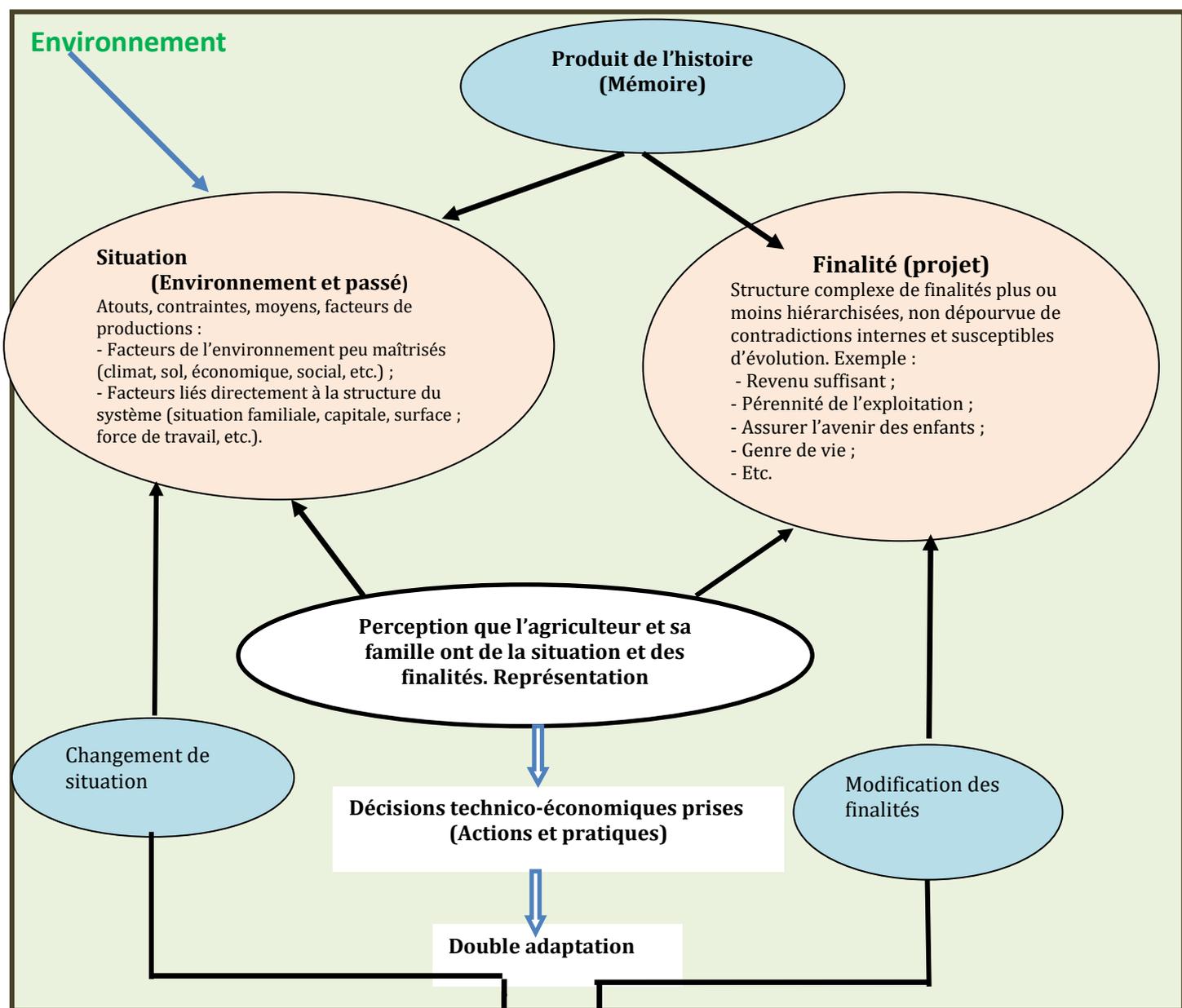
La théorie de production peut être utilisée pour définir les objectifs à atteindre par une exploitation agricole sur laquelle l'approche globale aura prévue. Pour Chia et al. (2014 : 85), la théorie de la production répond à une série de questions (quoi produire ? Combien ? Comment ? Avec quelles ressources ? En quelles quantités ? Avec quelles techniques ?) en focalisant l'attention sur les décisions des producteurs individuels, chacun d'eux étant confronté à ces questions pour lui-même. L'hypothèse fondamentale est que le producteur prend ces décisions de telle sorte que son profit soit maximum dans le cadre des contraintes auxquelles il est soumis quant aux ressources qu'il peut mobiliser et des lois techniques de la production. Si le producteur est largement associé à un comportement de maximisation du profit, il peut également chercher à maximiser le chiffre d'affaires ou la part de marché. Cependant dans tous les cas, il exerce son comportement rationnel en minimisant ses coûts de production. En d'autres termes, pour un volume de production donné, il choisira toujours les inputs de sorte à minimiser le coût de production.

1.3. Théorie des comportements adaptatifs et d'adaptation des préférences

Une théorie générale du comportement adaptatif a été proposée par l'INRA-SAD, elle s'appuie sur le postulat de cohérence : « toute action peut toujours être expliquée comme résultant d'objectifs explicites ou implicites et d'une situation telle qu'elle est perçue consciemment ou non par l'agriculteur ». Autrement dit, les agriculteurs, compte tenu de leurs

situations et de leurs objectifs, ont des raisons de faire ce qu'ils font (Brossier, 1989 : 40). Quant à la théorie de l'adaptation des préférences, elle correspond à l'idée que les individus préfèrent ce qu'ils peuvent faire à ce qu'ils ne peuvent pas faire et laissent de côté leurs désirs impossibles à satisfaire. Amartya Sen suit ainsi Jon Elster en affirmant que « notre lecture de ce qui est faisable dans notre situation et notre position peut être cruciale sur les intensités de nos désirs, et peut même affecter ce que nous osons désirer » et en définissant le phénomène d'adaptation comme le fait « qu'un opprimé chronique devienne si accoutumé à son état de privation et si désespéré qu'il peut avoir l'illusion que son état de privation est «normal» et aussi répondre en rabaisant ses désirs et s'estimant heureux du peu qu'il a » (Collombet, : 1).

Figure 2 : Modèle du comportement adaptatif du système famille exploitation



source : Chia et al., 2014

1.4. Approche par les capabilités de Sen

L'« approche par les capabilités » a été proposée par Sen. C'est un espace d'évaluation dans lequel le bien-être individuel n'est plus mesuré par l'utilité mais par la « capacité », à savoir par la liberté qu'a un individu de choisir entre des modes de vie possibles qu'il souhaite mener (Reboud et *al.*, 2008 : 21). Pour Sen, les capabilités de base sont les capabilités telles que, en deçà d'un niveau minimal de celles-ci, l'individu sera dans une situation de dénuement extrême. Elles regroupent donc des fonctionnements élémentaires tels qu'être suffisamment nourri, être en bonne santé, être éduqué (Reboud et *al.*, 2008 : 21). Pour pouvoir avoir accès à de tels fonctionnements, il faut tout d'abord que la personne puisse avoir accès à des ressources. La capacité d'une personne représente alors l'ensemble des fonctionnements effectifs ou potentiels qu'elle est capable, ou serait capable, d'accomplir sur la base de ses caractéristiques propres et des opportunités ou contraintes économiques et sociales qu'elle rencontre. Cette capacité résulte de son aptitude à transformer des ressources de toutes sortes (biens durables et de consommation, biens publics, capital, droits et acquis sociaux, etc.) en fonctionnements effectifs, comme le fait de consommer certains produits, d'aller à l'école, d'être médecin, de chercher un emploi, de participer à la vie collective, etc. (Reboud et *al.*, 2008 : 21). Rousseau (2003 : 11), met une relation entre vulnérabilité, risques et capacités qui se traduit au travers de la formule suivante : $Vulnérabilité = Risque / Capacité$. Le risque étant un danger, un inconvénient plus ou moins probable auquel un individu est exposé (Gondard-Delcroix et Rousseau, 2004 : 5).

II. Démarche méthodologique

2.1. Justification du thème et de la zone d'étude

2.1.1. Choix du thème

Au Burkina Faso, malgré une politique ancrée sur la lutte contre la pauvreté inscrite dans un document cadre qu'est la Stratégie de Croissance Accélérée et de Développement Durable (SCADD), celle-ci s'avère une problématique. Cette situation est plus récurrente en milieu rural dont les populations vivent surtout des ressources naturelles sujettes de la conjoncture climatique, sociopolitique et économique (Boulanger, 2002 : 71). Face aux difficultés croissantes, les populations rurales ne sont pas demeurées inactives, même si par ailleurs les efforts consentis ne sont pas toujours à la hauteur des enjeux (Amoukou et *al.*, 2007 : 39).

Cette dynamique organisationnelle rurale ne sont pas prises en compte dans la formulation des politiques, si bien que leur mise en œuvre n'est pas toujours adaptée aux réalités rurales. Pourtant, les innovations ou stratégies d'adaptation développées par les populations locales peuvent être des sources d'inspiration scientifique importantes pour les chercheurs dont l'expertise peut en retour aider les communautés à améliorer la qualité technique des solutions mises en œuvre (Sall et *al.*, 2001 : 30). D'où l'impérieuse nécessité d'appréhender aujourd'hui ces stratégies de gestions des risques au niveau local en vue de parvenir à une prise en compte holistique de la rationalité économique et sociale paysanne. C'est fort de cette vision que nous avons jugé opportun d'apporter notre modeste contribution à travers notre étude.

2.1.2. Choix de la zone et des sites d'étude

La province du Gourma constitue notre zone d'étude. Elle relève de la zone cotonnière de l'Est. C'est la zone cotonnière par excellence au Burkina Faso et relativement jeune par rapport à la zone Ouest. A travers quatre (04) départements de cette province (Fada, Diapangou, Matiakoali, Piéla), il sera cherché à comprendre les conditions de vie des ménages producteurs de coton à travers ce travail.

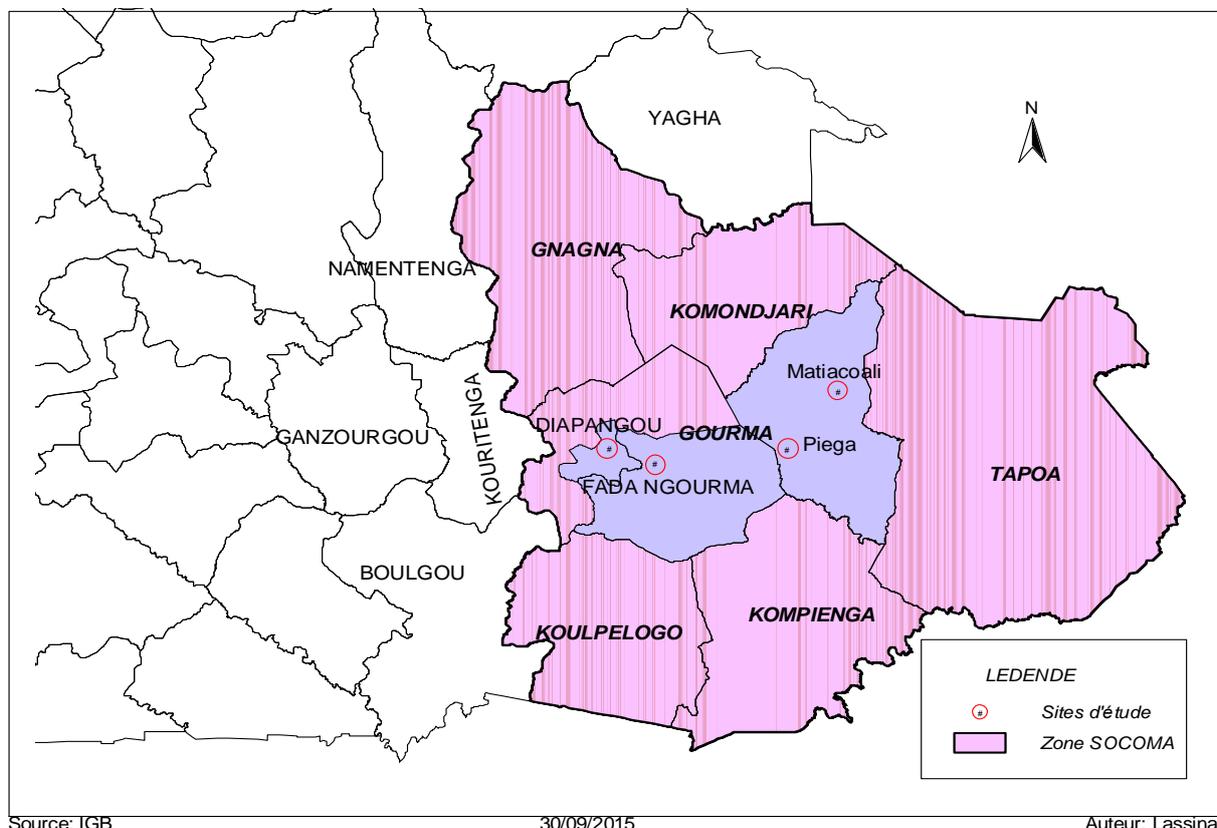
La province du Gourma comprend six (06) départements qui sont : Diabo, Diapangou, Fada N'Gourma, Matiacoali, Tibga, Yamba. D'une superficie de 200 km², elle a un climat de type nord-soudanien, avec des précipitations moyennes annuelles de l'ordre de 800 millimètres.

Les principaux types de sols rencontrés sont des sols minéraux bruts sur les plateaux et les sommets de reliefs, et les sols ferrugineux tropicaux lessivés sur les hauteurs de reliefs vallonnés. Les sols sont généralement fragiles et peu fertiles. Ils présentent une faible teneur en matières organiques et sont fortement carencés en phosphore.

L'agriculture est l'activité économique principale de la province. Les principales spéculations sont le mil, le sorgho, le maïs, le riz, pour les céréales ; et le coton, l'arachide, le sésame, le soja pour les cultures de rente. La province du Gourma, à l'instar des autres provinces de la région de l'Est, est une province émergente dans la production de coton, une culture restée jusque-là l'apanage des parties ouest et sud-ouest du pays. L'élevage est la seconde activité socio-économique. Elle procure des revenus permettant aux populations rurales de résister aux crises alimentaires et de faire face aux dépenses sociales.

Selon les résultats définitifs du recensement général de la population et de l'habitation de 2006, la population de la province du Gourma est estimée à 305936 habitants dont 157666 femmes. Selon le rapport PNUD/ Burkina Faso, en 2001, la province du Gourma présentait un Indice de Développement Humain (IDH) considéré comme moyen : 0,360. Cela est dû à ses faibles performances en matière d'accès à l'éducation (formelle et non formelle), aux autres services sociaux vitaux (santé) et au niveau bas des revenus de ses populations. L'incidence de la pauvreté de la région de l'Est a connu une baisse notable en passant de 48,3 % en 1998 à 40,9 % en 2003 contre respectivement 45,3 % et 46,4 % pour le niveau national.

Figure 3 : Carte présentant la zone d'étude



Source : IGB

2.2. Présentation de la structure d'accueil

2.2.1. INERA

L'Institut de l'Environnement et de Recherches Agricoles (INERA) est l'un des quatre (04) instituts spécialisés du Centre National de la Recherche Scientifique et Technologique (CNRST). Il est chargé des études et recherches agricoles et environnementales. Créés en 1978 sous l'appellation Institut de Recherche Agronomique (IRA), il a connu plusieurs dénominations avant de devenir, depuis 1996, l'actuel INERA. Il s'est déconcentré en cinq

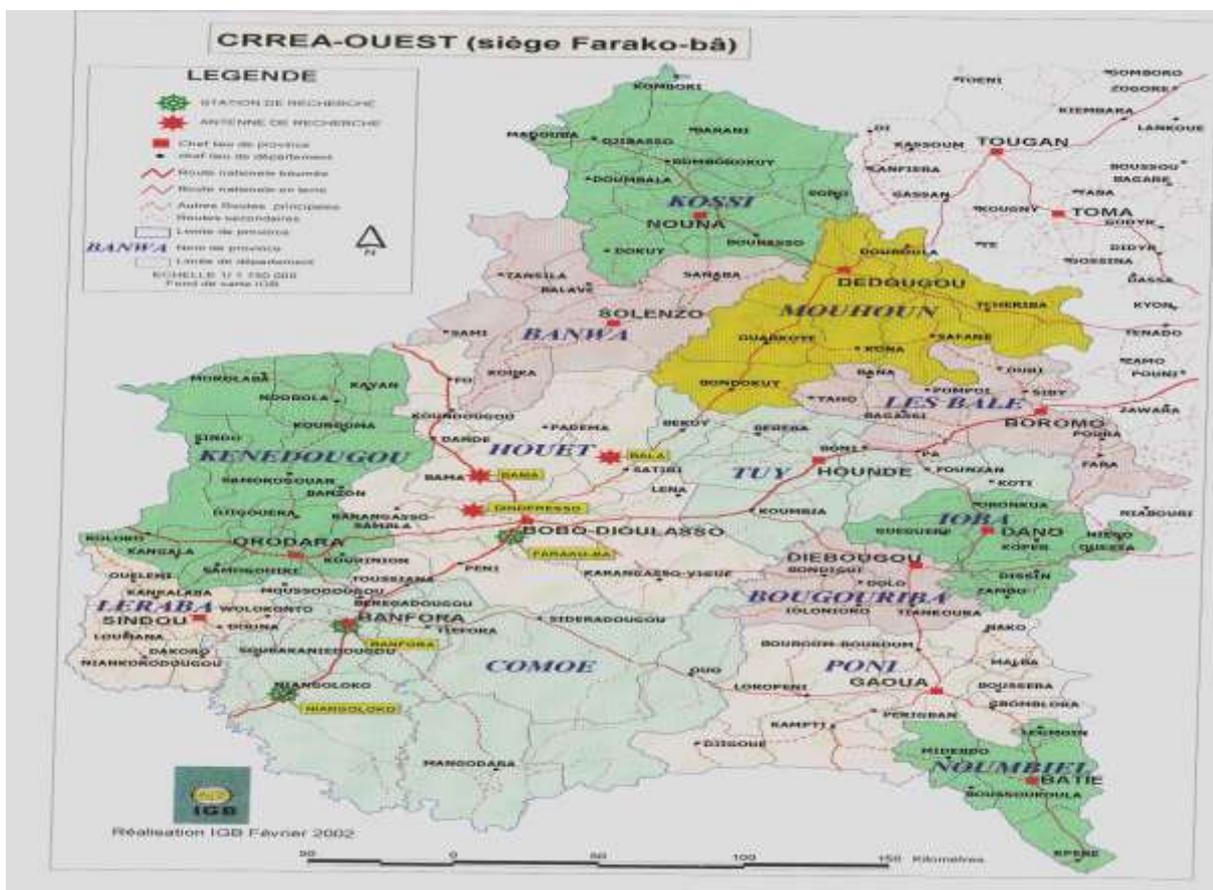
(05) Directions Régionales de Recherches Environnementales et Agricoles (DRREA) qui sont le Centre, l'Est, le Nord, le Nord-ouest, l'Ouest.

En outre, il comporte quatre (04) départements scientifiques : le département production animale, le département production végétale, le département production forestière, le département gestion des ressources naturelles et système de production. Ces quatre (04) secteurs regroupent un total de seize (16) programmes de recherche dont le Programme coton.

2.2.2. Programme coton

Créé en 1985, le programme coton fait partie de la DRREA de l'Ouest et est chargé de la recherche cotonnière. Basé à Bobo-Dioulasso, il a pour mission principale la mise au point des techniques permettant d'assurer un développement rationnel et durable de la culture cotonnière. Il comprend quatre (04) sections : la section amélioration variétale, la section agronomie et techniques culturales, la section défense du cotonnier et la section agro socio-économie où notre stage s'est déroulé.

Figure 4 : Carte de l'INERA Farako-bâ



Source : IGB, 2002

2.3. Collecte des données de terrain

2.3.1. Constitution de l'échantillon d'étude

L'unité d'enquête est basée sur le ménage. Compte tenu de la nature complexe de l'étude, il a été constitué un échantillon à partir d'une base déjà disponible au programme coton. Ces données recueillies dans le cadre du projet amélioration des revenus des producteurs par le Système de Production Biologique (SYPROBIO), ont été complétées sur le terrain pour cerner certains aspects spécifiques du présent travail. Un échantillon de soixante (60) ménages a été retenu par la méthode aléatoire.

2.3.2. Outils d'enquête

Il s'agit de la recherche documentaire et du questionnaire. La recherche documentaire a consisté en une analyse d'ouvrages scientifiques sur la problématique de la recherche. Elle a contribué d'une part à éclairer les concepts relatifs à l'étude et d'autre part, elle a permis de mieux l'orienter. Cette étude documentaire et le recours aux personnes ressources ont servi de base pour recueillir les données secondaires. Quant au questionnaire, il a été retenu afin de recueillir des informations quantitatives et qualitatives et d'en obtenir les données primaires.

2.4. Analyse des données et rédaction du rapport

Les données collectées à partir du questionnaire et de la base de données ont permis de constituer des tableaux qui font ressortir les régularités statistiques suivant les axes de l'étude. Ensuite, la lecture des tableaux a été faite selon l'approche statistique. Cette approche aborde l'analyse des données obtenues suite aux croisements entre les variables. Ces données ont été codifiées, traitées et analysées à partir respectivement des logiciels Excel et Statistical Package for Social Science (SPSS). L'analyse de ces données a servi à la rédaction du rapport d'étude.

2.5. Clarification de concepts et des variables clefs

2.5.1. Clarification de concepts

Ménage : le ménage est considéré comme l'un des agents de l'économie nationale et est défini comme une unité jouissant d'une certaine autonomie quant à l'organisation de ses activités, l'utilisation de ses ressources et la gestion de son patrimoine, assumant les fonctions concomitantes de consommation et de production. S'intéressant plus à la micro-économie, cette définition accordera plus d'importance au ménage en tant qu'unité synthétisant les activités et les comportements des personnes qui le composent (Blaizeau et Dubois, 1989 : 20).

Pauvreté monétaire : la pauvreté peut être définie comme une situation où un individu vit en dessous d'un minimum socialement acceptable, le seuil de pauvreté. Les indices du seuil de pauvreté sont l'incidence de pauvreté, la profondeur et la sévérité (Savadogo, 2005 : 23).

Seuil de de pauvreté : le seuil de pauvreté au niveau de l'individu est le montant d'argent nécessaire pour acquérir un panier de biens alimentaires et non alimentaires jugés indispensables pour une vie normale (Savadogo, 2005 : 23).

2.5.2. Définition et mode de détermination des variables clefs

Dans ce travail, les conditions de vie des ménages ont été abordées à travers les revenus monétaires en espèces perçus. La situation des ménages a été soumise à une analyse statique (à partir des données de l'année 2014), et transposée à une analyse dynamique à travers le croisement avec la perception des enquêtés de leurs situations des trois (03) années précédentes. Les données brutes ont été traitées pour faire ressortir des variables clefs utiles pour l'étude.

Tableau I : Variables clefs et mode de détermination

VARIABLES	MODE DE CALCUL	INTÉRÊT POUR L'ÉTUDE
Revenu monétaire agriculture de rente	<p>(Quantité produite x prix d'achat) - charges. Les charges sont celles déduites après-vente : NPK, Urée, les herbicides, les pesticides de synthèse.</p> <p>Il s'agit de calculer la marge après remboursement des intrants. Pour cela, certaines charges comme le transport des intrants, la main d'œuvre ne sont pas déduites. Il ne s'agit donc pas de calculer la rentabilité.</p> <p>Sommation de tous les revenus issus de la production végétale de la campagne pluvieuse et qui est destinée à la vente. Dans notre cas, c'est l'ensemble des revenus issus de la vente du coton et les parts vendues des autres cultures de rente (sésame, arachide, soja, niébé).</p>	<p>L'agriculture étant l'activité principale des ménages, ces derniers adoptent un modèle de production combinant le système vivrier et le système de rente. Le revenu monétaire des ménages est donc calculé à partir des recettes des cultures de rentes.</p> <p>Etudier la capacité de la production de rente à faire face aux besoins de base des ménages.</p>
Revenu monétaire activités extra-agricoles	Sommation des revenus issus des autres AGR des ménages y compris la production de contre-saison. Ce sont les recettes issues de la vente du cheptel et les prestations diverses.	Apprécier l'incidence des revenus de ces AGR sur les mesures d'adaptation du ménage.
Revenu total des ménages	C'est l'ensemble des revenus du ménage c'est-à-dire le revenu agricole et les revenus non agricoles.	Apprécier l'effet des stratégies adoptées sur le seuil de pauvreté.
Incidence de pauvreté	$\frac{n^p}{n}$. (n^p = nombre de ménage avec revenu inférieur à 108 454 par membre)	Cet indicateur permet d'apprécier le niveau de vulnérabilité à la pauvreté monétaire des ménages.
Indice de diversification	<p>$id = \frac{(Revenu\ non\ agricole + revenu\ cheptel\ vendu)}{revenu\ global}$</p> <p>$id = \frac{\sum(Rna + Re)}{\sum R}$</p> <p>L'indice de diversification traduit la capacité du ménage à se protéger dans l'éventualité de chocs négatifs d'origine climatique. Quand la valeur de l'indice est proche de 1, le niveau de diversification est élevé et le ménage a tendance à sortir de l'agriculture pluviale.</p>	Cerner le poids des revenus extra-agricoles des ménages sur ceux des revenus agricoles.

Source : conçu par l'étudiant

2.6. Difficultés et insuffisances de l'étude

Dans l'ensemble cette étude s'est bien déroulée. Cependant, on note certaines limites liées à la méthodologie et à la collecte des données de terrain. Ces limites sont :

- le calcul du seuil de pauvreté à partir du revenu monétaire est moins fiable que calculé à partir des dépenses des ménages (Savadogo, 2005 : 13) ;
- les occupations quotidiennes des enquêtés qui n'ont pas facilité la collecte des données.

Chapitre 2 : Résultats et discussions

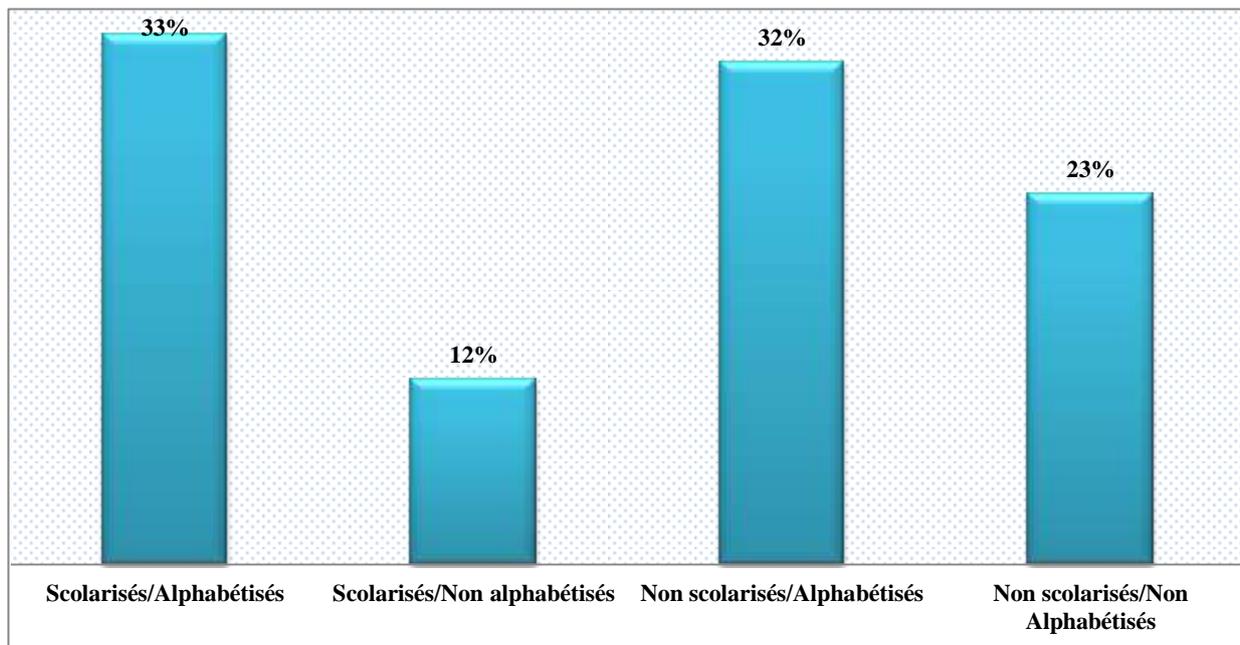
I. Profil socio-économique et état de vulnérabilité des ménages

1.1. Caractéristiques des exploitations

1.1.1. Profil sociodémographique des ménages enquêtés

Notre population d'étude est exclusivement constituée de ménages agricoles qui ont pour principale culture le coton. La structure démographique de ces exploitations fait ressortir deux niveaux d'analyse : la situation des chefs de ménages et celle de la taille du ménage. La répartition des chefs d'exploitation donne une population uniquement constituée d'hommes dont l'âge est compris entre 21 et 62 ans avec une moyenne de 38 ans. Sur les 60 chefs de ménages, 45 % ont été scolarisés et 65 % alphabétisés en langues nationales. Toutefois, 23 % n'ont ni été scolarisés ni alphabétisés en langues nationales (Figure 5)³. Le faible niveau d'instruction et d'alphabétisation limite l'information et l'accumulation des formations. Toutefois, l'expérience des exploitants dans la production cotonnière, dont la moyenne est 9 ans, permet de réduire cette contrainte. La taille des ménages est comprise entre 3 et 29 membres avec une moyenne de 9.

Figure 5 : Répartition des chefs d'exploitation en fonction du niveau d'instruction



Source : traitement à partir des résultats des enquêtes de terrain, 2014

³ Cf. détail des résultats relatifs au sexe, à l'âge et au niveau d'instruction et d'alphabétisation en annexes 2 et 3

1.1.2. Caractéristiques des exploitations

L'analyse des facteurs et du système de production montre que l'agriculture pratiquée par les ménages enquêtés est de type familial.

1.1.2.1. Facteurs de production

Les exploitants n'utilisent en général que la main-d'œuvre familiale, qui est en moyenne de 6 actifs agricoles par ménage. Elle est la plus représentative au niveau des exploitations agricoles, mais demeure insuffisante pour les différents travaux. C'est pourquoi la majorité des ménages font recours à la main-d'œuvre salariée pour les travaux ponctuels et bénéficient également des entraides communautaires. Aussi, les superficies emblavées sont relativement petites. Les superficies totales emblavées par les ménages sont comprises entre 3 et 19 ha avec une moyenne de 7,09 ha⁴.

L'analyse du niveau d'équipement montre les aspects suivants :

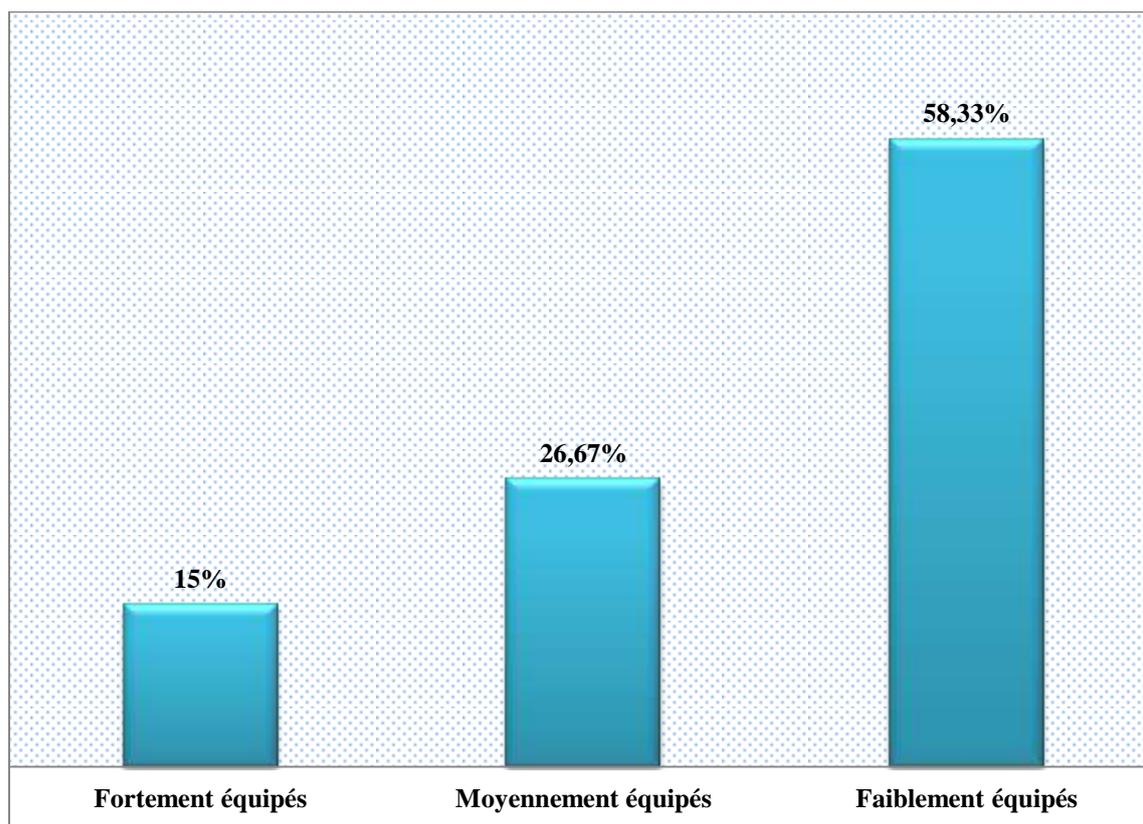
- les ménages fortement équipés possédant un équipement attelé et plus d'une paire de bœufs de trait. Ils représentent 15 % de la population enquêtée ;
- les ménages moyennement équipés possédant un équipement attelé et une paire de bœufs de trait. Ils représentent 26,67 % ;
- les ménages faiblement équipés regroupent ceux disposant d'un équipement attelé et moins d'une paire de bœufs de trait ou utilisant la traction asine et les manuels. Ils représentent 58,33 % de notre population d'enquête⁵.

Dans l'ensemble, les ménages enquêtés sont faiblement équipés. Toutefois, les ménages font recours à des services extérieurs pour certaines opérations culturales surtout en ce qui concerne la culture du coton.

⁴ Le détail des résultats relatifs aux superficies est consigné en annexe 9

⁵ Le détail des résultats relatifs aux niveaux d'équipement est consigné en annexe 4

Figure 6 : Niveau d'équipement des ménages



Source : traitement à partir des résultats des enquêtes de terrain, 2014

1.1.2.2. *Systèmes de production*

Les ménages pratiquent la polyculture avec deux systèmes de culture. D'une part, une culture de rente destinée aux besoins monétaires du ménage ; on note le coton, le niébé, le soja, le sésame et l'arachide. D'autre part un système vivrier destiné aux besoins alimentaires. On note ainsi la culture du riz, du maïs, du mil, du sorgho.

La comparaison des superficies emblavées montre que la culture vivrière est dominante. 61,7 % des ménages ont une superficie en céréales supérieure à celle des cultures de rente contre 25 % pour ceux ayant une superficie en culture de rente supérieure. En outre, 13,3 % ont une superficie en culture de rente égale à celles des céréales. Les parts moyennes en superficie sont de 56,65 % pour les céréales, 26,68 % pour le coton et 16,67 % pour les autres cultures de rente.

Le plan de production combinant ces deux systèmes relève de la décision du chef d'exploitation, le mari pour les ménages dont le chef est marié. Ce pouvoir de décision dévoué au mari est justifié différemment par les exploitants. Pour la majorité, en plus d'être le « chef de la famille », le mari a une bonne expérience en matière de la technique culturale.

Ce caractère familial de l'agriculture, selon Pierre Roux (1986 : 51) pose un certain nombre de problèmes socio-économiques dont la répartition des revenus entre les besoins de la famille et ceux de l'unité de production. Soit les besoins de la famille, donc ses conditions de vie, sont sacrifiés aux exigences du développement de l'unité de production, soit les facteurs de l'unité de production restent dérisoires, non renouvelés par suite de la priorisation des besoins familiaux.

1.2. Profil économique des ménages

1.2.1. Sources de revenus des ménages

Les revenus monétaires dont disposent les ménages enquêtés sont de sources variables que nous avons regroupées en deux grandes catégories. Les revenus agricoles et les revenus extra-agricoles⁶. Les revenus agricoles ont été évalués à partir de la Marge après Remboursement des Intrants (MARI)⁷.

1.2.1.1. Revenus agricoles

Les revenus agricoles sont constitués du revenu coton, du revenu des autres cultures de rente et du revenu de la part des céréales vendues. En 2014, on note en moyenne pour les 60 ménages un revenu coton de 220 642 FCFA contre 74 130 FCFA pour la part des céréales vendues et 226 745 FCFA pour les autres cultures de rente. La nette supériorité du revenu des autres cultures de rente est due au fait qu'il est constitué de quatre spéculations (niébé, soja, sésame, arachide) dominées par le sésame.

1.2.1.2. Revenus extra agricoles

Les revenus extra agricoles sont constitués des revenus de l'élevage et ceux d'autres prestations des membres des ménages. En 2014, le cheptel vendu a apporté en moyenne 153 910 FCFA par ménage et les autres prestations 152 150 FCFA.

⁶ Le détail des résultats relatifs aux revenus est consigné en annexe 8

⁷ C'est un indicateur mis en place par G. Raymond qui correspond au revenu monétaire dont dispose concrètement le paysan après avoir déduit du revenu brut de sa production le coût des intrants effectivement utilisés Renaudin (2007 : 38)

Le revenu total (revenus agricoles et revenus extra-agricoles) des ménages, est consigné en moyenne et en somme dans le tableau II. La part des autres cultures de rente reste toujours dominante pour les raisons citées plus haut.

Tableau II : Répartition des revenus des ménages par source

	Moyenne	Part dans le revenu total (%)
Revenu coton	220 642	26,66
Revenus céréales vendues	74 130	8,96
Revenus autres cultures de rente	226 745	27,40
Revenu Cheptel vendu	153 910	18,60
Revenu autres activités	152 150	18,38
Total	827 577	100

Sources : résultats des enquêtes de terrain, 2014

1.2.2. Dépenses des ménages

Les dépenses de consommation sont toutes dépenses monétaires engagées par le ménage ou par ses membres. Nous pouvons faire une classification des dépenses des ménages entre les postes de consommation suivants : les dépenses d'investissement, les dépenses familiales, les dépenses sociales et les dépenses en biens de luxe.

Les principaux postes d'investissement des agriculteurs enquêtés sont par ordre d'importance l'agriculture (88,3 %), la construction de maisons (78,3 %), l'éducation (78,3 %), le commerce (76,7 %), l'élevage (58,3 %), la transformation agroalimentaire (5 %) ⁸.

Tableau III : Proportion des ménages enquêtés par poste d'investissement des revenus

Poste d'investissement	Agriculture	Construction de maison	Éducation	Commerce	Élevage	Transformation agroalimentaire
Effectif	53	47	47	46	35	3
Pourcentage ménage (%)	88,3	78,3	78,3	76,7	58,3	5,0

Sources : résultats des enquêtes de terrain, 2014

⁸ NB : un ménage peut investir dans plusieurs domaines. C'est pourquoi la sommation des fréquences ne donne pas 100 %.

Les dépenses familiales sont des dépenses liées aux besoins fondamentaux des ménages qui se font le plus souvent quotidiennement. On note au sein de notre échantillon, des dépenses liées à l'alimentation, à l'habillement, à la santé, au transport, à l'éducation des enfants. Au cours de l'année 2014, 38 ménages ont assuré des dépenses scolaires dont la moyenne s'élève à 66 158 FCFA. En outre, pour la même année, la moyenne trimestrielle des dépenses sur la santé des membres des ménages est de 12 710 FCFA.

Les dépenses sociales sont des dépenses liées aux droits des autres membres de la société sur le ménage. Au cours de l'année 2014, les ménages ont assuré des dépenses liées aux cérémonies religieuses (93,33 % des ménages), aux assistances financières (76,67 % des ménages) et aux cérémonies funèbres (83,33 % des ménages).

Par ailleurs, les ménages agricoles assurent d'autres dépenses liées à l'acquisition de biens de luxe. Ce sont entre autres des dépenses liées à l'acquisition de postes radios (56,7 % en 2014), de téléviseurs (13,3 % en 2014), de téléphones cellulaires (73,3 % en 2014), de motocyclettes (45,5 % en 2014)⁹.

La décision quant à l'allocation du budget du ménage émane surtout du chef d'exploitation en ce qui concerne les revenus communs. Quant aux revenus personnels, la décision dépend soit des deux conjoints, soit du mari uniquement ou de la femme en ce qui concerne ses revenus. Toutefois, 73,3 % des hommes décident de l'utilisation du revenu des produits végétaux des femmes et 80 % en décide en ce qui concerne le revenu des produits animaux.

1.3. Profil de vulnérabilité monétaire des ménages

La vulnérabilité à la pauvreté monétaire désigne le risque que le ménage tombe dans la pauvreté du fait d'un niveau de vie en dessous du seuil de pauvreté. Le référentiel qui a permis de la mesurer est le seuil de pauvreté estimé à 108 454 FCFA au Burkina Faso, les pauvres faisant partie des plus vulnérables. Le seuil de pauvreté absolu est envisagé dans notre cas à partir du revenu disponible des ménages étudiés. Ainsi donc, nous avons considéré le revenu des cultures de rente qui sont les principales sources de revenus monétaires des ménages.

⁹ Le détail des résultats sur les dépenses sociales et les biens de luxe est consigné en annexe 6

Incidence de la pauvreté à partir du revenu des cultures de rente

L'incidence de la pauvreté est la proportion de ménage en dessous du seuil de pauvreté. L'évaluation de notre échantillon fait ressortir 85 % de ménages en dessous du seuil de pauvreté à partir du revenu des cultures de rente. En considérant les différentes situations sociales suivantes, on note les incidences de pauvreté consignées dans le tableau IV.

Tableau IV: Incidence de la pauvreté (%) selon les catégories sociales¹⁰

Situation matrimoniale CM ¹¹		Niveau alphabétisation du CM		Niveau instruction du CM	
Célibataires	Mariés	Alphabétisés	Non alphabétisé	Scolarisés	Non scolarisés
100	83,93	87,18	80,95	77,78	90,91

Sources : résultats des enquêtes de terrain, 2014

À partir de cette mesure de la pauvreté, on note qu'elle est plus élevée au niveau des célibataires qui affichent une incidence de pauvreté de 100 %. En revanche, elle est relativement réduite au niveau des ménages dont le chef est marié qui affichent une incidence de pauvreté de 83, 93 %.

En outre, la pauvreté touche moins les ménages dont les chefs ne sont pas alphabétisés que ceux dont les chefs le sont, les ménages dont les chefs sont scolarisés que ceux dont les chefs ne le sont pas.

Les résultats de l'enquête révèlent qu'aucun des ménages n'arrive à assurer tous ses besoins à partir du revenu du coton. Le tableau V montre le niveau d'atteinte des dépenses des ménages avec le revenu du coton.

Tableau V : Niveau d'atteinte des dépenses des ménages avec le revenu du coton

Niveau d'atteinte des dépenses (%)	[10-20[[20-50[[50-70[[70 et + [
Nombre ménages	4	2	51	3
Proportion ménages (%)	6,8	3,4	84,7	5,1

Sources : résultats des enquêtes de terrain, 2014

¹⁰ Le détail des résultats sur les incidences de pauvreté avec les cultures de rente et selon les catégories socio-économiques est consigné en annexe 5

¹¹ Chef de Ménage

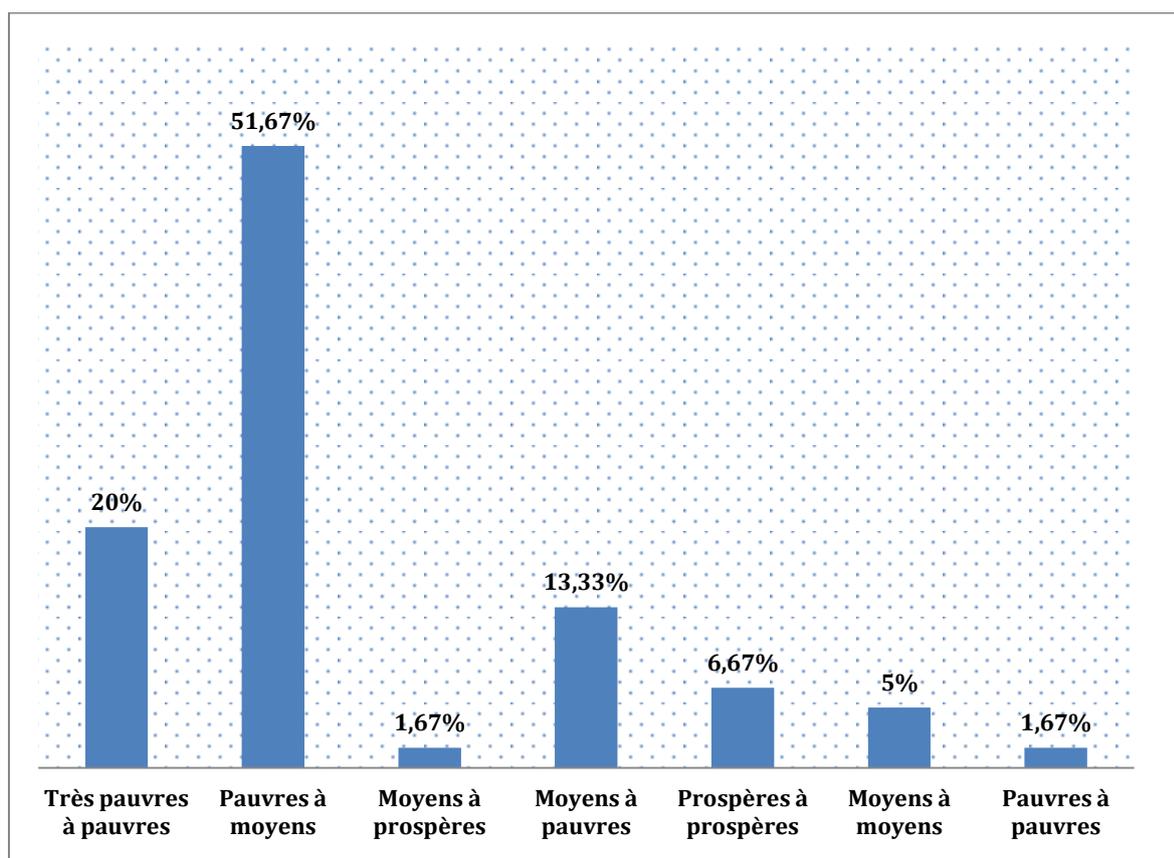
1.4. Perception de la vulnérabilité et caractère fluctuant des revenus

Les conditions de vie des exploitants agricoles, considérées dans cette étude à travers l'évaluation de la vulnérabilité à la pauvreté monétaire et au taux d'autosuffisance alimentaire sont perçues différemment par les acteurs concernés. Pour marquer l'évolution de leurs conditions de vie, une comparaison de leur situation économique actuelle par rapport aux années antérieures a été faite. L'enquête révèle que la situation économique des ménages est variable d'une année à l'autre en passant d'une amélioration à une détérioration ou inversement. L'amélioration de la situation des producteurs est due aux dotations d'intrants et aux gains d'argent et marquée par de nouveaux investissements. En revanche, la détérioration des conditions de vie de certains ménages est due au fait que l'adoption de la culture du coton a contribué à la réduction des cultures vivrières et favorisé le maintien des producteurs dans un système d'endettement.

Ce caractère fluctuant de la situation économique maintient les ménages dans une spirale de niveaux de prospérité différents d'une année à l'autre, donc de vulnérabilité économique. Les résultats de l'enquête montrent trois niveaux de variation du niveau de prospérité des ménages entre 2011 et 2014. D'abord les ménages qui ont vu leur niveau de prospérité s'améliorer parmi lesquels 20 % sont passés de « très pauvres à pauvres », 51,67 % de « pauvres à moyens » et 1,67 % de « moyens à prospères ». Ensuite 13,33 % des ménages qui ont vu leur niveau de prospérité se dégrader en passant de « moyens à pauvres ». Enfin, les ménages qui ont trouvé leur niveau de prospérité stable dans cette période dont 6,67 % prospères, 5 % moyens et 1,67 % pauvres.¹²

¹² Le détail des résultats sur l'évolution du niveau de prospérité des ménages est consigné en annexe 7

Figure 7 : Evolution du niveau de prospérité des ménages de 2011 à 2014



Source : traitement à partir des résultats des enquêtes de terrain, 2014

L'analyse du caractère très variant des revenus des exploitants par rapport à l'importance de leurs dépenses montre qu'ils sont vulnérables, et cette vulnérabilité est fonction de leurs situations socio-économiques. Notre première hypothèse est donc confirmée.

La baisse ou la hausse du revenu s'avère ainsi être un choc permanent qui affecte la structure économique des ménages et au-delà, leurs conditions de vie. Face à cette situation d'incertitude, quelles sont les réactions d'adaptation des exploitants afin de maintenir un profil de consommation relativement stable ? En d'autres termes, quelles sont les stratégies qu'ils adoptent pour s'adapter à cette fluctuation récurrente et d'être plus résilient ?

II. Résilience et stratégies des ménages face à la fluctuation de revenus

Dans la première partie de ce chapitre, il a été montré que les producteurs enquêtés sont vulnérables et sujets aux risques de variations de leurs revenus. Dans la présente, il sera développé les pratiques et les institutions adoptées par ces acteurs pour en surmonter et préserver un niveau de vie stable. Ces pratiques et institutions de gestion des risques peuvent être distinguées selon qu'elles visent à prévenir le risque (gestion ex ante) ou à en amortir les conséquences (gestion ex post).

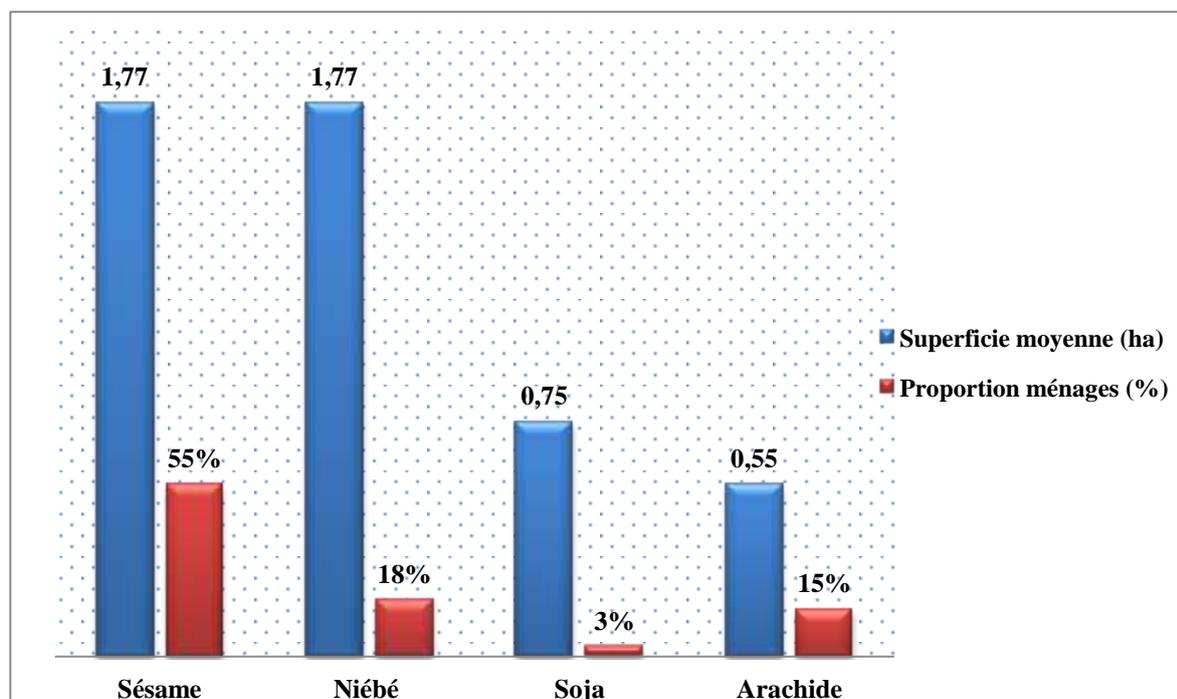
2.1. Gestion ex ante des risques de fluctuation des revenus

2.1.1. Diversification des sources de revenus

2.1.1.1. Diversification des cultures de rente

Des 60 producteurs échantillonnés, 65 % pratiquent au moins une culture de rente en plus du coton. Les cultures généralement pratiquées par notre échantillon d'étude sont consignées dans la figure 8.

Figure 8 : Autres cultures de rente selon les superficies moyennes et la proportion des exploitants



Source : traitement à partir des résultats des enquêtes de terrain, 2014

Le sésame répond mieux à cette stratégie de diversification et se prête comme alternative à la production du coton pour de nombreux producteurs. A contrario, même si la superficie moyenne exploitée en soja est relativement élevée, le nombre de ménages exploitant cette spéculation est faible. Les autres cultures de rente ont contribué pour 50,68 % à la formation des revenus du système de rente.

La diversification des sources de revenus à travers la pratique de plusieurs cultures de rente contribue à faire face aux risques climatiques et économiques qui pourraient affecter le revenu final de l'exploitant. Pour Halaire (1989 : 332), toutes les spéculations n'ont pas les mêmes exigences et il arrive par exemple que les récoltes soient mauvaises pour une culture donnée par rapport à l'autre ; il en va de même en ce qui concerne le marché. Cette stratégie vise donc la répartition des risques.

2.1.1.2. Diversification des sources de revenus à travers des activités extra agricoles

Ce sont des activités diverses exercées par les ménages qui visent à disposer de numéraires utilisés comme complément du revenu principal. Dans cette catégorie de stratégies, nous classons l'élevage et les autres activités génératrices de revenus.

2.1.1.2.1. Elevage

Une des stratégies adoptées par les ménages pour anticiper et faire face aux baisses des revenus est la pratique de l'élevage. De notre échantillon, 98,33 % font de l'élevage dont les espèces utilisées sont diverses. Le tableau VI indique les espèces utilisées en fonction de la proportion de la population qui la pratique et la moyenne de chaque espèce par ménage agricole.

Tableau VI : Cheptel par ménage

	Bovins	Ovins	Caprins	Porcins	Volaille
Moyenne par ménage	8	15	11	5	19
Proportion des ménages (%)	58,33	43,33	75	35	90

Sources : résultats des enquêtes terrain, 2014

L'élevage est considéré comme une épargne sur pieds régulièrement constituée par le ménage et mobilisée en cas des besoins ponctuels d'argent. Par ailleurs, les animaux de trait

répondraient à un double objectif de consommation pour les ménages ; d'une part comme facteur de production à travers la force de travail et la production de la fumure organique qui contribuent à une augmentation de rendement donc de revenus, et d'autre part comme source de revenus à la vente.

2.1.1.2.2. *Autres Activités Génératrices de Revenus*

Ce sont des activités génératrices de revenus menées par les membres du ménage aux temps libres de la saison hivernale ou en saison sèche lorsque les activités agricoles s'allègent. Dans notre échantillon d'étude, les autres activités occupent une place prépondérante en dégagant un flux financier important pour ces ménages. Elles sont menées par 73% des ménages et ont contribué en moyenne à 152 150 FCFA comme chiffre d'affaires par ménage au cours de l'année 2014.

Les principales autres activités extra agricoles menées par les ménages et les revenus moyens qui y sont consignés dans le tableau VII.

Tableau VII : Situation des autres AGR des ménages

	Transformation	Artisanat	Commerce	Autres prestations
Revenu moyen (FCFA)	51 381	0	244 583,33	222 727
Proportion ménage (%)	35	0	20	36,67

Sources : résultats des enquêtes terrain, 2014

Les autres prestations sont entre autres la main-d'œuvre salariée, les prestations intellectuelles dans le domaine de l'alphabétisation. La proportion de ces activités montre une domination du commerce sur le plan du revenu moyen généré.

Effet des revenus des autres activités sur l'incidence de la pauvreté

L'analyse de l'effet des revenus des autres activités (sans les revenus du cheptel) sur le revenu des cultures de rente des ménages permet de mesurer une nouvelle incidence de la pauvreté. Ce nouveau revenu additionnel a permis à 5 ménages d'augmenter significativement leurs revenus, ce qui permet de réduire l'incidence de pauvreté qui passe de 85 % à 76,70 % soit

un taux de réduction de 9,76 %¹³ par rapport à l'incidence obtenue à partir des revenus des cultures de rente.

2.1.2. Logique paysanne de maximisation du profit

Afin d'enregistrer un maximum de revenu net, les exploitants agissent sur la fonction de production en minimisant les facteurs de production. La fonction de production étant $y = f(K, L)$ avec K le facteur capital et L le facteur travail. La logique du paysan étant de maximiser le profit en minimisant les coûts de production [$\Pi = R(y) - C(y)$] avec Π le profit, R la recette et C le coût de production. Le coût de production étant composé de deux facteurs, dans le cas de cette étude, il a été question du facteur capital.

Dans l'échantillon, il a été noté que les producteurs agissent sur les coûts variables. En effet les intrants agricoles sont sous-utilisés. Seulement 7% des exploitants du coton conventionnel utilisent des doses normales de NPK¹⁴ et d'urée¹⁵ qui sont respectivement de 200kg/ha et de 150kg/ha. La dose moyenne de NPK utilisée est de 84,75 kg/ha soit un déficit de 57,63 % et celle de l'Urée de 71,3kg/ha soit un déficit de 52,47%.

Aussi, le nombre d'application des pesticides est réduit. Pour la production conventionnelle qui demande 6 traitements pesticides, seulement 76% des exploitants respectent cette indication ; pour la production du Coton Génétiquement Modifié (CGM) qui demande 2 traitements, seulement 47% respectent cette tranche de traitement recommandée.

Cette logique paysanne de maximisation du profit à travers la minimisation de l'application des intrants se justifie par le fait de la dispersion des risques entre spéculations, les intrants reçus pour la production du coton étant utilisés à d'autres fins. Dans cette logique d'arbitrage, les exploitants espèrent atténuer les risques de la baisse de leurs revenus agricoles. Ces résultats sont conformes à ceux évoqués par Guissou et Ilboudo (2012 : 11) et Korbéogo (2002 : 4) qui affirment que certains producteurs trouvent dans l'adoption de la culture du coton, une stratégie pour obtenir des intrants pour les céréales.

¹³ Le taux de réduction est calculé à partir de la formule suivante : $t = (vt - vo) / vo - 1$ avec Vo la valeur de départ et vt la valeur d'arrivée

¹⁴ Engrais composé Azote (N), Phosphore (P), Potassium (K)

¹⁵ Engrais Azoté

2.1.3. Insertion dans les réseaux sociaux

L'insertion dans les réseaux sociaux est une stratégie préventive des risques. Tous les exploitants enquêtés appartiennent à au moins une association dont les domaines sont divers. On a en premier lieu leur appartenance au GPC de la localité. Dans cet ordre d'idées, Berry affirme que « *bon nombre d'agents sociaux préfèrent l'investissement dans les relations sociales* » (Korbéogo, 2011 : 8).

2.2. Gestion ex post des risques de fluctuation des revenus

Ces stratégies de gestion des risques sont des mesures prises lorsque survient un choc négatif ou positif de fluctuation de revenus.

2.2.1. Stratégies face à un choc négatif

Ce choc est la résultante d'autres chocs qui ont conduit à une baisse des revenus monétaires du ménage et que son portefeuille se trouve insuffisant pour faire face aux dépenses régulières. En ce moment, les ménages ont recours à plusieurs voies pour maintenir un niveau minimum de leurs conditions de vie.

2.2.1.1. Vente des animaux

En cas de besoins monétaires, les ménages ont couramment recours à la vente des produits animaux constitués comme épargne vive. Ces ventes sont ainsi faites en cas de besoins monétaires. Les proportions des ménages ayant vendu les produits animaux en 2014 sont de 17,14 % pour les bovins, 46,15 % pour les ovins, 53,33 % pour les caprins, 23,81 % pour les porcins, 48,15 % pour la volaille. Ainsi donc, la volaille, les ovins et les caprins sont les plus fréquemment vendus pour faire face aux besoins des ménages. Cela est dû au fait que ces produits sont plus élevés en termes d'effectif, plus accessibles et génèrent des revenus modestes pour les petits besoins. Les bovins sont vendus en cas de grand choc ou en cas de réforme.

Effet de la vente des animaux sur l'incidence de la pauvreté

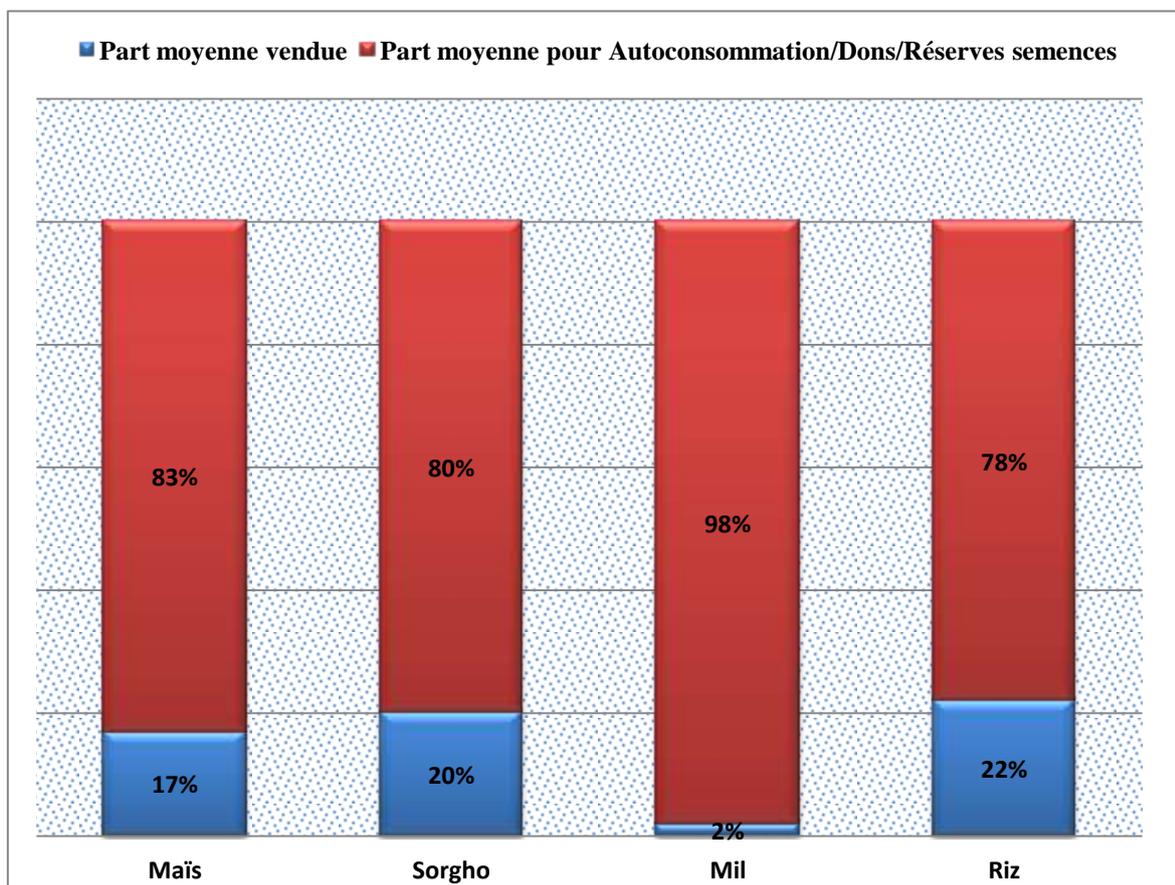
Des revenus issus de la vente du cheptel en 2014, nous pouvons ré-estimer l'incidence de la pauvreté par rapport à celle mesurée à partir du revenu du coton. On note une baisse de l'incidence de pauvreté de 11,76 %. En effet, de 85% avec le revenu des cultures de rente,

elle passe à 75 % lorsqu'on somme au revenu du cheptel vendu. Cette stratégie a permis à 6 nouveaux ménages d'atteindre le seuil de pauvreté par rapport au revenu des cultures de rentes.

2.2.1.2. Vente des stocks des produits vivriers

Dans les cas extrêmes de déficit monétaire, les ménages écoulent une partie du grenier pour se procurer un revenu supplémentaire. 27 % de notre échantillon a eu recours à cette alternative pour un revenu moyen de 74 130 FCFA. La moyenne des parts vendues par ordre d'importance est 22 % pour le riz, 20 % pour le sorgho, 17 % pour le maïs et 2 % pour le mil.

Figure 9 : Destinations des stocks de céréales



Source : traitement à partir des résultats des enquêtes de terrain, 2014

Lorsqu'on évalue les revenus céréales avec la méthode de la MARI, 83,33 % des ménages ont un revenu céréales négatif. Cela s'explique par le fait que c'est seulement une part du stock qui est vendue, et dont les recettes ne permettent pas de couvrir les charges des intrants utilisés.

Une analyse profonde nous permet de déduire que lorsque les recettes des cultures de rente font défaut, les ménages ont recours aux recettes des céréales pour rembourser les dettes des intrants. C'est d'ailleurs pourquoi ce sont les crédits intrants qui bénéficient également à ces cultures céréalières avec un sous-dosage de part et d'autre des systèmes de culture. Cela confirme l'idée de la complémentarité entre le système vivrier et celui de rente évoquée par Schwartz (1999 : 197). Le crédit intrant obtenu grâce au coton permet d'assurer la production céréalière, mais en cas de baisse de revenus ce sont les recettes de ces dernières qui permettent de couvrir le remboursement des intrants.

Abordant cette idée, Lombard (1989 : 338) trouve qu'une soudure survient souvent à la suite de prélèvements sur la récolte utilisée pour la vente ou le remboursement d'emprunts. Et la succession de « mauvaises » années renforce cet enchaînement infernal : soudure-endettement-remboursement-soudure.

Effet du revenu de la part des céréales vendues sur l'incidence de la pauvreté

L'ajout du revenu des céréales vendues à celui des cultures de rente a permis à 8,33 % des ménages qui n'avaient pas atteint le seuil de pauvreté de rehausser leurs revenus et de l'atteindre. En revanche, il a eu un effet négatif sur le revenu de 3,33 % des ménages qui avaient atteint le seuil avec le revenu coton qui n'atteint plus ce seuil avec les deux revenus combinés. Globalement, la vente des stocks de céréales n'a pas permis de réduire significativement l'incidence de pauvreté des ménages enquêtés. De 85 % avec le revenu des cultures de rente, elle est passée seulement à 80 % soit un taux de réduction de 5,88 %.

2.2.1.3. Logique paysanne et régulation de la consommation

Il s'agit là, en cas de baisse des revenus du ménage, de recourir à une rationalisation de la consommation en fonction du budget disponible. La fluctuation de la contrainte budgétaire régule donc le panier de biens du producteur au cours de l'année. En effet pour Fourquet et Joël (2013 : 3), on peut répondre à un choc ou un stress en révisant ses attentes à la baisse. C'est le phénomène de « préférence adaptative » théorisé par l'économiste Amartya Sen. Dans notre échantillon d'étude, le calcul économique est une logique de gestion dans laquelle des mesures d'austérité sont prises au sein du ménage en réduisant les attentes ou les dépenses par paliers. En cas de baisse de revenus les investissements et les dépenses de luxe sont abandonnés au profit des dépenses alimentaires et sociales. Le budget alloué à ces dernières se réduit au fur et à mesure que le pouvoir d'achat du ménage diminue. Ainsi donc par exemple, 85 % et 90 % des ménages enquêtés ont baissé respectivement leur consommation en

viande/poisson et en fruits/légumes au cours de l'année. La consommation résulte donc d'un processus d'arbitrage et n'est pas stable au cours de l'année.

2.2.1.4. Exploitation des réseaux sociaux

Une des stratégies ex ante de gestion des risques est, comme développée plus haut, l'insertion des membres du ménage dans un réseau de sociabilité. En gestion ex post, ces ménages ont recours à ces relations sociales préconstruites. Fauroux (1989 : 228) note que ces relations de réciprocité qui caractérisent les communautés indigènes continuent à assurer au sein du groupe une solidarité permanente. Les marques de solidarité exprimées au sein de notre échantillon sont consignées dans le tableau VIII.

Tableau VIII : Situation des entraides communautaires

	Construction	Durant maladies	prêt argent	Rites religieux	Funérailles	Scolarisation	Durant mariage
Aides données (%)	13,70	11,80	5,90	29,40	33,30	8,80	27,50
Aides reçues (%)	11,80	5,90	0	23,50	27,50	15,70	23,50

Sources : résultats des enquêtes terrain, 2014

Cette solidarité au sein de la communauté est réciproque entre membres des ménages et marque ainsi le postulat du don et du contre don théorisé par Mauss. En effet, les ménages donnent de l'aide en cas de besoin des autres et en reçoivent réciproquement lorsqu'ils sont dans le besoin. Cela est exprimé surtout dans les événements sociaux. On voit clairement que le social et l'économique s'enchevêtrent dans cette stratégie selon la théorie de Karl Polanyi.

2.2.2. Stratégies face à un choc positif

Le choc positif de fluctuation de revenus est marqué par un gain de revenus supérieurs aux attentes ou supérieurs au niveau obtenu dans les précédentes campagnes. En raison de l'axiome d'absence de satiété, le consommateur a tendance à augmenter sa consommation de biens en dépensant la totalité de son revenu. Dans notre population d'étude, c'est cette marge supérieure de revenus qui contribue à l'achat de biens de luxe (motocyclettes, téléviseurs, portables). En effet une fois que les besoins essentiels des producteurs sont satisfaits, le supplément de revenus acquis par les ménages devient un revenu discrétionnaire, c'est-à-dire une ressource financière pouvant être affectée à des besoins moins prioritaires pour lesquels les ménages ont alors une plus grande liberté de choix Roux (1986 : 32).

Tout compte fait, en cas d'une fluctuation positive des revenus, les ménages s'adonnent à cette stratégie et n'ont pas un esprit d'épargne. En effet, des 60 ménages enquêtés, seulement 11,1 % ont une épargne dans les structures de finance classique.

2.3. Analyse de la performance des stratégies utilisées

Cette partie se veut une analyse de la performance et de la durabilité des stratégies sus-énoncées auxquelles les ménages enquêtés ont recours en cas de sinistres. Cette performance est vue en termes d'effet sur les conditions de vie des ménages et la durabilité en termes de bonne assise de ces voies de recours dans le temps.

Les stratégies qui ont été mesurées au sein de notre population d'enquête ont contribué à générer un revenu moyen annuel de 827 577 FCFA. L'effet de ces différents revenus sur l'incidence de la pauvreté est consigné dans le tableau IX.

Tableau IX : Taux de réduction de l'incidence du seuil par stratégie

Stratégies utilisées	Incidence du seuil de pauvreté (%)	Taux de réduction par rapport au revenu cultures de rente (%)
Cultures de rente	85	-
Culture de rente et cheptel vendu	75	11,76
Culture de rente et autres AGR	76,7	9,76
Culture de rente et céréale vendue	80	5,88
Total revenu annuel	61,7	27,41

Sources : résultats des enquêtes terrain, 2014

L'effet des différentes stratégies par rapport à la réduction de la pauvreté est par ordre d'importance la vente du cheptel avec un taux de réduction de 11,76 %, les autres AGR avec un taux de réduction de 9,76 %, la vente des stocks des produits vivriers avec un taux de réduction de 5,88 %. La vente du cheptel et les autres AGR s'affichent comme les voies de recours qui procurent plus d'utilité aux ménages. Cela s'explique par le fait que, d'une part ces activités sont menées secondairement comme sources de revenus des ménages après les cultures de rente et d'autre part, leurs produits se prêtent les plus disponibles en cas de déficit monétaire. Par ailleurs, l'indice global de diversification calculé à partir des revenus est de 0,37, ce qui est faible et permet d'affirmer que même si ces stratégies sont fréquemment les voies de recours des ménages, ces derniers restent agricoles.

Quant aux ventes des produits vivriers, elles s'affichent comme la stratégie la moins rentable. En effet, non seulement elles procurent moins de revenus aux producteurs, mais aussi renforcent les ménages dans une insécurité alimentaire.

Cette analyse aboutit à la conclusion que l'élevage et les autres AGR sont les stratégies qui s'avèrent performantes en terme d'amélioration des conditions de vie des ménages vulnérables, mais aussi durables en tant qu'activités intégrantes de la vie rurale pour le premier ; et activités menées dans une période «extra agricole» pour les troisièmes. A contrario, la vente des produits vivriers, même si elle permet de rembourser les crédits intrants, met les ménages dans une nouvelle situation d'incertitude.

Le total du revenu annuel des ménages nous permet d'obtenir une incidence de la pauvreté de 61,7 % soit un taux de réduction de 27,41% par rapport au revenu des cultures de rente. Ce taux est relativement significatif et permet d'affirmer que les différentes stratégies adoptées par les ménages leur permettent de combler le déficit monétaire et de maintenir un niveau de consommation relativement stable.

Par ailleurs, l'insertion dans les réseaux de sociabilité est une pratique qui renforce la résilience de ces producteurs. Aussi, la stratégie de régulation de la consommation est une logique qui vise, pour le ménage, à assurer ses dépenses sous la contrainte du budget disponible et permet de ce fait aux ménages de s'adapter aux nouvelles donnes. En revanche, la stratégie qui vise la réduction des facteurs de production est un fait qui, techniquement, renforce la vulnérabilité des ménages. En effet, si les facteurs de production sont réduits par rapport aux normes, on obtient des rendements bas par rapport aux rendements potentiels. Cela réduit davantage le revenu et enfonce les ménages dans la vulnérabilité à la pauvreté monétaire.

Notre seconde hypothèse qui stipule la complémentarité des stratégies par leurs variabilités comme moyens de résilience des ménages cotonculteurs est donc confirmée à travers cette analyse.

Conclusion générale et perspectives

Les conditions de vie des ménages agricoles restent soumises aux aléas de toute sorte. À travers notre analyse sur la vulnérabilité et la résilience des cotonculteurs du Gourma, les résultats montrent que malgré un gain annuel de revenu du coton, l'avis d'une bonne assise financière chez cette frange d'agriculteurs est à repenser et à relativiser. En effet, ces ménages sont sujets à une pauvreté monétaire fluctuant d'une année à l'autre qui impacte sur la stabilité de leur niveau de consommation. L'incidence de pauvreté est élevée dans les ménages qui produisent le coton lorsqu'il est considéré les revenus de leurs productions de rente.

Toutefois, la perception de l'incertitude conduit les acteurs à la mise en œuvre d'activités complémentaires génératrices de revenus pour anticiper le risque de fluctuation des revenus (stratégies *ex ante*) ou pour répondre à un choc de fluctuation après qu'il se soit manifesté (stratégies *ex ante*). Des stratégies *ex ante* on note la diversification des cultures de rente, la diversification des sources de revenus à travers des activités non agricoles, le développement d'une logique paysanne dans l'utilisation des facteurs de production en vue de maximiser le profit et l'insertion dans les réseaux sociaux. Quant aux stratégies *post ante*, la vente du cheptel, la vente des stocks des produits vivriers, une logique paysanne dans la régulation de la consommation du ménage, l'exploitation des réseaux sociaux.

Prises en termes de performance et de durabilité, certaines stratégies sont adaptées au monde rural et contribuent à réduire le niveau de vulnérabilité des ménages ; tandis que d'autres renforcent le niveau de vulnérabilité des ménages, ce qui risque d'anéantir l'efficacité des premières. De ce fait, en terme de recommandation, il est nécessaire de renforcer la capacité de résilience des producteurs par des mesures surtout préventives et durables. Cela permettra aux producteurs d'avoir une source sûre de revenus monétaires et du même coût, évitera aux producteurs de brader leurs productions vivrières au cours de la campagne.

Cette étude a eu pour ambition la connaissance et la compréhension des leviers sur lesquels les agriculteurs s'appuient pour être résilients face aux facteurs de vulnérabilité. Il pourrait être mis en perspective, de compléter cette étude à travers une modélisation qui va proposer un plan optimum de combinaison de ces leviers pour renforcer la capacité de résilience de ces populations face aux fluctuations de leurs revenus.

Par ailleurs, en marge de cette étude, une autre a été réfléchi pour établir une comparaison des capacités de résilience entre les acteurs des trois systèmes de production cotonnière (Coton Génétiquement Modifié, Coton Conventionnel et le Coton Biologique).

Bibliographie

- Amoukou I., Yamba B., Marichatou H.**, 2007, *vulnérabilité et innovations paysannes*, Presses universitaires de Louvain ;
- Bainville S.**, 2009, *Zone cotonnière du Burkina Faso : les gagnants et les perdants d'une révolution agricole*, Montpellier : SupAgro 15p ;
- Bellier F., Grégoire F. et Donadey F.**, 2004, *Étude du concept de vulnérabilité*, 48p ;
- Beloncle G.**, 1982, *la question paysanne en Afrique noire*, collection Les Afriques, Édition Karthala, 110p ;
- Blaizeau D. et Dubois J. L.**, 1989, *connaître les conditions de vie des ménages dans les pays en voie de développement*, tom II 312p ;
- Boulangier P.** in groupement AEDES / IRAM, 2002, *les outils de mesure et de suivi/évaluation des politiques de sécurité alimentaire et de lutte contre la pauvreté* ;
- Brossier** in édition OSTROM, 1989, *les risques en agriculture, collection à travers champs*, 619p. ;
- CAO**, 2010, *Assurer la sécurité alimentaire aux petits producteurs pauvres (hommes et femmes) et lutter contre la malnutrition*, Rapport final 69p ;
- Chia E., Petit M., Brossier J.**, 2014, *Théorie du comportement adaptatif et agriculture familiale*, 100p. ;
- Collombet I.**, *adaptation des préférences, capacités et liberté de choix*, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, 7p.
- Delille H.**, 2011, *Perceptions et stratégies d'adaptation paysannes face aux changements climatiques à Madagascar Cas des régions Sud-ouest, Sud-Est et des zones périurbaines des grandes agglomérations*, 108p ;
- Diallo L.**, 2008, *les différentes politiques au Burkina Faso visant à différencier la qualité du coton pour mieux le valoriser sur le marché*, 39 p ;
- Dufumier M.** in édition OSTROM, 1989, *les risques en agriculture, paris, collection à travers champs*, 619p. ;
- Eldin M.** in édition OSTROM, 1989, *les risques en agriculture, collection à travers champs*, 619p. ;
- Elloumi M.**, 1994, *Les approches systémiques*. In : Plaza P. (ed.). *La vulgarisation, composante du développement agricole et rural : actes du séminaire de Grenade*. Montpellier : CIHEAM, 7 6p ;
- Fauroux E.** in édition OSTROM, 1989, *les risques en agriculture, paris, collection à travers champs*, 619p. ;
- Faye M. T.**, 2011, *Impact des subventions agricoles sur les exploitations de coton du Burkina Faso*, 72p. ;
- FIDA**, 2013, *renforcer la résilience des ménages ruraux*, note d'information n°4 pour l'après 2015, 8p. ;

- Fiksel J.**, 2006, *sustainability and resilience: toward a systems approach. Sustainability: science and policy* 2 (2) ;
- Fourquet T. et Teyssier J.**, 2013, *la promotion de la résilience au Sahel : changement d'approche ou nouvelle mode ?*, bulletin de synthèse 2013 d'Inter-réseaux Développement rural et de SOS Faim Belgique, 8p ;
- Halaire A.** in édition OSTROM, 1989, *les risques en agriculture, paris, collection à travers champs*, 619p. ;
- Hammouda H.B., Karingi S., Oulmane N., Lang R., Jallab M. S.**, 2005, *l'accès aux marchés peut-il aider l'agriculture africaine ?*, Centre africain pour les politiques commerciales, 51p ;
- Korbéogo G.**, 2011, *Migration, ethnicité et dynamiques foncières au Gourma* ;
- Lombard J.**, in édition OSTROM, 1989, *les risques en agriculture, paris, collection à travers champs*, 619p. ;
- MECV**, 2011, *analyse économique du secteur du coton. Liens pauvreté et environnement, rapport final*, 60 p ;
- Melleville P.**, in édition OSTROM, 1989, *les risques en agriculture, paris, collection à travers champs*, 619p. ;
- OCDE**, 2012, *gestion des risques en agriculture, évaluation et conception des politiques*, Édition OCDE ;
- Ouédraogo J. B. et Habibou F.**, 2009, *travail et société au Burkina Faso*, Technique, Innovation, mobilisation, édition harmattan 247pages ;
- Reboud V.**, (dir), 2008, *Amartya Sen : un économiste du développement ?* Agence Française de Développement, 253p. ;
- Renaudin C.**, 2007, *Étude sur la vulnérabilité du paysannat cotonnier dans la région Est du Burkina Faso*, 85 p.
- Richemond A.**, 2003, *la résilience économique. Une chance de recommencement*, 75 p ;
- Rousseau S.**, 2003, « *Capabilités, risques et vulnérabilité* », in *Pauvreté et Développement socialement* ;
- Roussy S.**, 2013, *renforcer la résilience aux chocs et aux stress*, ACF-International, Document d'Information, 15p. ;
- Roux P.**, 1986, *Economie agricole, volume 1 : les fondements de l'économie*, 354p ;
- Sall C. T., Fall M., Mbow A. F. B. et Guéyé B.**, 2001, *résilience et innovation locale face aux changements climatiques*. Capitalisation des résultats du programme "Fonds de Soutien aux Stratégies Locales d'Adaptation" (FSSA), 43 p ;
- Savadogo K.**, 2005, *suivi et évaluation des impacts socioéconomiques des interventions de développement rural au Burkina Faso : concepts et méthodologie*, 83p ;
- Sawadogo R. A.**, in septième forum africain sur la gouvernance (FAG-VII), 2007, *renforcer la capacité de l'Etat en Afrique* ;

- Schwartz. A.**, 1999, *culture du coton, sécurité alimentaire et développement durable dans les savanes de l'Afrique subsaharienne. L'exemple du Burkina Faso*, 198 p.
- Seignobos C.** in édition OSTROM, 1989, *les risques en agriculture, paris, collection à travers champs*, 619p. ;
- Simonsson L.**, 2005, *profil de Vulnérabilité du Burkina Faso*, 32p ;
- Sow F.** in Iman A. M. et al., 1991, *sexe, genre et société, engendrer les sciences sociales africaines*, Collection Bibliothèque du Codesria ;
- Tersiguel P.**, 1995, *Le pari du tracteur : la modernisation de l'agriculture cotonnière au Burkina Faso*. Paris: ORSTOM éditions, Collection «A travers champs», 279p.
- Vognan G. et Ouédraogo M.**, 2008, *l'économie du coton*, manuel de formation des techniciens dans le cadre des BPA.

ANNEXES

Annexe 1 : questionnaire adressé aux ménages

A. Caractérisation de l'interviewé et de son ménage

Caractéristiques	Code des réponses	Réponses
1. Nom et prénoms de l'enquêté	<i>Inscrire le nom</i>	
2. Age de l'exploitant	<i>Inscrire le nombre d'années</i>	
3. Sexe de l'exploitant	<i>0=Féminin 1=Masculin</i>	
4. Situation matrimoniale de l'exploitant	<i>1=Marié(e) ; 2=Divorcé(e) ; 3=Veuf(ve) ; 4=Célibataire</i>	
5. Niveau d'instruction de l'exploitant	<i>Inscrire le nombre d'années passées à l'école (redoublement non compris)</i>	
6. Alphabétisation	<i>1=oui, 0=non</i>	
7. Activité principale selon l'importance du revenu	<i>1= agriculture ; 2= commerce ; 3= élevage ; 4 = artisanat ; 5= Pêche ; 6 = ouvrier ; 7 = Services ; 8=Transformation 9=Autres (à préciser)</i>	
8. Activité secondaire selon l'importance du revenu	<i>1= agriculture ; 2= commerce ; 3= élevage ; 4 = artisanat ; 5= Pêche ; 6 = ouvrier ; 7 = Services ; 8=Transformation 9=Autres (à préciser)</i>	
9. Principale culture si activité principale agriculture –en terme de revenu	<i>1= Coton, 2=Maïs, 3=Niébé, 4= Sorgho, 5=Mil, 6=Arachide, 7=Igname, 8=Manioc, 9=Soja, 10=plantation anacarde, 11= Pois d'engole, 12= Cassoulet, 13= Goussi, 14= Riz, 15= Autres (à préciser)</i>	
10. Taille du ménage	Nombre d'enfants garçons < 7 ans	
	Nombre d'enfants filles < 7 ans	
	Nombre d'enfants garçons [7-14] ans	
	Nombre d'enfants filles [7-14] ans	
	Nombre de femmes [14-60] ans	
	Nombre d'hommes [14-60] ans	
	Membre ayant plus de 60 ans	
11. Nombre d'actifs agricoles	Nombre d'enfants garçons [7-14] ans	
	Nombre d'enfants filles [7-14] ans	
	Nombre de femmes [14-60] ans	
	Nombre d'hommes [14-60] ans	
	Membre ayant plus de 60 ans	
Appartenance à une association	<i>0=Non, 1= Oui</i>	
12. Nombre d'ouvriers permanents	<i>Inscrire le nombre</i>	

B. Perception sur la situation économique du ménage

	Codes	Réponse
1. Comment trouvez-vous la situation économique générale du ménage par rapport à celle il y a 3 ans ?	<i>1= Beaucoup plus mauvaise maintenant, 2=Un peu plus mauvaise maintenant, 3=sans changement, 4=Un peu meilleure maintenant, 5=Beaucoup mieux maintenant</i>	/ ____ /
2. Vous est-il arrivé au cours des 12 derniers mois d'avoir des problèmes pour satisfaire les besoins en nourriture de votre ménage ?	<i>1=Jamais, 2=Rarement, 3=Quelquefois, 4=Souvent, 5=Toujours</i>	/ ____ /
3. Au cours des 12 derniers mois, votre consommation en viande, poisson, fromage ou en œuf a-t-elle diminué ?	<i>1=Jamais, 2=Rarement, 3=Quelquefois, 4=Souvent, 5=Toujours</i>	/ ____ /
4. Pourquoi ?		
5. Au cours des 12 derniers mois, votre consommation en fruits et légumes a-t-elle diminué ?	<i>1=Jamais, 2=Rarement, 3=Quelquefois, 4=Souvent, 5=Toujours</i>	/ ____ /

	Codes	Réponse
6. Pourquoi ?		
7. Au cours des 12 derniers mois, la quantité d'aliments consommée dans votre ménage a-t-elle baissé ?	1=Jamais, 2=Rarement, 3=Quelquefois, 4=Souvent, 5=Toujours	/____/
8. Pourquoi ?		
9. Au cours des 12 derniers mois, le nombre de repas pris par jour dans votre ménage a-t-il été réduit ?	1=Jamais, 2=Rarement, 3=Quelquefois, 4=Souvent, 5=Toujours	/____/
10. Pourquoi ?		
11. Sur les 12 derniers mois, citez les périodes où la quantité des aliments est insuffisante	Inscrire les mois concernés	
12. Quelles sont vos principales sources d'approvisionnement en aliments ?	1=Autoproduction, 2=Essentiellement achat, 3=Aide d'un parent ou amis, 4=Aide d'un membre de la famille vivant hors du ménage	/____/
13. Etes-vous en mesure de fournir suffisamment des vivres à votre ménage à partir de vos propres productions ?	1=Oui, 2=parfois, 3=jamais	/____/
14. Comment situez-vous votre ménage en termes de prospérité ?	1= Très pauvre, 2=Pauvre, 3= Moyen, 4= Prospère	/____/
15. Quelle était la situation il y a trois ans ?	1= Très pauvre, 2=Pauvre, 3= Moyen, 4= Prospère	/____/

C. Données relatives aux inputs et outputs des différentes spéculations produites au cours de la campagne 2013-2014

		CC ¹⁶	CGM ¹⁷	Maïs	Niébé	Sorgho	Mil	Arachide	Soja	Autres
Superficie	Ha									
Semence	Quantité (kg)									
	Prix unitaire (FCFA)									
Engrais NPK	Quantité (kg)									
	Prix unitaire (FCFA)									
Engrais Urée	Quantité (kg)									
	Prix unitaire (FCFA)									
Herbicides	Quantité (litre)									
	Prix unitaire (FCFA)									
	Prix unitaire (FCFA)									
Production obtenue	Quantité (kg)									
	Prix unitaire vente (FCFA)									
Part sur 10 de production (le total par colonne doit faire 10)	Vendue au champ									
	Vendue au marché									
	Vendue à domicile									
	Autoconsommée									
	Don									
	Réserve pour semence									

¹⁶ Coton conventionnel

¹⁷ Coton Génétiquement Modifié

D. Autres revenus annuels

1. Revenus de l'élevage

Cheptel	Nombre total	Cheptel disponible dans le ménage	Nombre vendu	Prix unitaire
Bovins				
Ovins				
Caprins				
Porcins				
Volailles				
Autres animaux				

2. Autres revenus

Autres activités	Revenus
Transformation	
Chasse	
Pêche	
Artisanat	
Commerce	
Autres prestations	

3. Comportement d'épargne

Actifs	1=Oui, 0=Non
Cash en main (somme disponible dans votre chambre actuellement)	
Epargne comme culture	
Epargne comme animaux	
Epargne au niveau des associations	
Epargne en banque	
Epargne au niveau des structures de micro finance	
Epargne disponible dans les tontines	
Autres à préciser	
Total	

E. Dépenses du ménage

1. Nombre et montants pour chacun des équipements suivants acquis au cours des 12 derniers mois?

ITEMS	Le ménage possède-t-il [ITEM] ? (1=oui, 0=non)
Cases/bâtiments	
Radio	
Télévision	
Téléphone cellulaire / portable	
Moto	
Vélos	
Véhicule	
Charrette	
Charrue	

2. Avez-vous (ou un membre de votre ménage) dépensé sur les items suivants au cours des 12 derniers mois?

Items	1=oui, 0=non
Cérémonies religieuses et autres	
Assistance financière/don à autrui	
Cérémonies funéraires	

3. a- Nombre d'enfants allant à l'école dans le ménage : /...../

b-Dépenses scolaires pour les personnes scolarisées (au cours des 12 derniers mois)

Prénom de la personne	Contribution scolaire (FCFA)	Fournitures scolaires (FCFA)	Autres souscriptions / cotisations (FCFA)	Uniformes scolaires (FCFA)	Petit déjeuner et autres argents de poche (au cours d'une semaine typique) (FCFA/semaine)	Transport (au cours d'une semaine typique) (FCFA/semaine)

4. Dépenses sur la santé au cours des trois derniers mois

Prénom des membres ayant été malade ou blessé	Nbre de fois qu'il a été malade	Frais de consultation (FCFA)	Dépenses totales pour médicaments et autres fournitures médicales (FCFA)	Autres dépenses (tests, hospitalisation, etc.) (FCFA)

5. Dans quoi investissez-vous l'argent issu de la production cotonnière ?

ITEMS	Réalisation (1=oui, 0=non)	Rang (hiérarchisation par ordre d'importance)
Agriculture		
Transformations agro-alimentaires		
Commerce		
Elevage		
Construction de maison		
Education		
Autres investissements (à préciser)		

6. Qui décide principalement de la mise en marché des productions des membres du ménage ? (1=Mari, 2=femme, 3=enfant, 4=les deux, 5=autre (à préciser))

	Dans le cas où c'est produit par (où cela appartient à) :		Pourquoi ?
	La femme	Le mari	
Production végétale			
Production animale			

7. Qui décide principalement du moment/période de vente des productions des membres du ménage? (1= Mari, 2=femme, 3=enfant, 4=les deux, 5=autre (à préciser))

	Dans le cas où c'est produit par (où cela appartient à) :		Pourquoi ?
	La femme	Le mari	
Production végétale			
Production animale			

8. Qui décide principalement de l'utilisation à faire du revenu issu de la vente des productions des membres du ménage? (1= Mari, 2=femme, 3=enfant, 4=les deux, 5=autre (à préciser))

Produits/cultures	Dans le cas où c'est produit par (où cela appartient à) :		Pourquoi ?
	La femme	Le mari	
Production végétale			
Production animale			
Coton			

9. Dans votre ménage qui décide des cultures à pratiquer ? (1= Mari, 2= Femme, 3= Les deux, 4=Autre (à préciser))

	Inscrire le code	Pourquoi ?
Production de vivriers		
Coton		

10. Le revenu généré par le coton actuellement, vous permet d'assurer tous les besoins de votre famille, jusqu'à quel niveau ? (1=à plus de70%, 2=entre 50% et 70%, 3=20% et 50%, 4=entre 10% et 20%, 5=à moins de 10%).

11. Quels types d'impact le coton a-t-il sur les items suivants (par rapport à la situation il y trois ans)?

Changements constatés dans	Impact (1=négatif, 2=aucun, 3=positif)	Expliquez
Vos propres sources de revenus		
Revenu total de votre ménage		
La prise en charge des dépenses alimentaires du ménage		
La prise en charge des dépenses de scolarisation des enfants		
Vos réalisations diverses (achat de biens durables, constructions, etc.)		

F. Réseaux sociaux

Quels types d'aides avez-vous donné ou reçu ? (cochez les cases correspondantes)

Aides	Reçues	Données
Construction/maintenance de maison/case		
Durant la maladie (traitement, achat médicament, etc.)		
Prêt d'argent		
Rites/cérémonies religieuses		
Cérémonies funéraires/deuil		
Scolarisation		
Résolution/Médiation dans un conflit		
Durant le mariage		
Préparation du sol pour la production agricole		
Semis des cultures		
Récoltes		
Entretien des cultures		

Annexe 2 : détail des données relatives au sexe et à l'âge

Sexe <i>M = masculin</i> <i>F = féminin</i>	Age	Effectifs	Pourcentage (%)
M	21	1	1,7
M	22	2	3,3
M	24	1	1,7
M	25	1	1,7
M	28	3	5
M	29	3	5
M	30	3	5
M	31	4	6,7
M	32	2	3,3
M	34	3	5
M	35	3	5
M	36	3	5
M	37	2	3,3
M	38	4	6,7
M	40	2	3,3
M	41	1	1,7
M	43	5	8,3
M	44	4	6,7
M	46	2	3,3
M	47	3	5
M	48	3	5
M	51	1	1,7
M	52	1	1,7
M	60	1	1,7
M	62	2	3,3
Totaux	-	60	100

Annexe 3 : détail des données relatives au niveau d'instruction et d'alphabétisation

Niveau d'instruction			Niveau Alphabétisation		
	Effectifs	Pourcentage		Effectifs	Pourcentage
Non instruits	33	55	Non alphabétisés	21	35
Instruits	27	45	Alphabétisés	39	65
Total	60	100	Total	60	100

Annexe 4 : détail des données relatives au niveau d'équipement

Niveau d'équipement	Fortement équipés	Moyennement équipés	Faiblement équipés	Totaux
Effectif	9	16	35	60
Fréquence (%)	15	26,67	58,33	100

Annexe 5 : détail des données relatives aux incidences de pauvreté monétaire avec le revenu des cultures de rente et selon les catégories socio-économiques

Situation matrimoniale			
Seuil de pauvreté			
	Seuil non atteint	Seuil atteint	Incidence de pauvreté
Marié	47	9	83,93
célibataires	4	0	100
Totaux	51	9	85
Niveau d'instruction			
	Seuil non atteint	Seuil atteint	Incidence de pauvreté
Non instruit	30	3	90,91
Instruit	21	6	77,78
Totaux	51	9	85
Niveau d'alphabétisation			
	Seuil non atteint	Seuil atteint	Incidence de pauvreté
Non alphabétisé	17	4	80,95
Alphabétisé	34	5	87,18
Totaux	51	9	85

Annexe 6 : détail des données relatives aux dépenses sociales et de biens de luxes

Dépenses sur les biens de luxe				Dépenses sociales		
Postes radio	Téléviseurs	Téléphones cellulaires	Motocyclettes	cérémonies religieuses	Assistances financières	cérémonies funèbres
34	8	44	27	56	46	50
56,7	13,3	73,3	45,0	93,33	76,67	83,33

Annexe 7 : détail des données relatives à l'évolution du niveau de prospérité des contonculteurs pendant les trois (3) dernières années

		Situation prospérité ménage il Ya 3 ans				Total
		Très pauvre	Pauvre	Moyen	Prospère	
Situation prospérité actuelle ménage	Pauvre	12	1	8	0	21
	Moyen	0	31	3	0	34
	Prospère	0	0	1	4	5
Total		12	32	12	4	60

Annexe 8 : Récapitulatif des observations sur les revenus (FCFA)

Énumération ménages	Revenu coton (a)	Revenu autres cultures de rente (b)	Revenu cultures de rente (a+b)	Revenu céréales vendues (c.)	Revenu cheptel vendu (d)	Revenu autres AGR (e.)	Revenu total annuel (a+b+c+d+e)
1	-2 100	0	-2 100	-2 400	245 000	190 000	430 500
2	121 950	-19 484	102 466	-79 224	95 000	0	118 242
3	31 950	411 366	443 316	1 958 361	7 500	0	2 409 177
4	95 550	-581 81,5	37 368,5	-54 161,5	12 500	0	-4 293
5	90 135	-19 867,5	70 267,5	-27 741	500 000	100 000	642 526,5
6	10 200	819 078	829 278	-16 207	535 000	0	1 348 071
7	35 700	339 449	375 149	-8 958	42 500	35 000	443 691
8	112 050	-6 600	105 450	-26 160	33 500	450 000	562 790
9	405 750	-22 876	382 874	-78 705	0	210 000	514 169
10	276 300	424 500	700 800	-111 138	0	185 000	774 662
11	183 900	-10 263	173 637	-71 021	0	10 000	112 616
12	277 125	-3 350	273 775	1 082 758	0	36 000	1 392 533
13	116 625	-2 625	114 000	-81 906,5	7 500	0	39 593,5
14	516 450	753 912	1 270 362	960 314	12 500	0	2 243 176
15	176 250	-11 284	164 966	-96 005	500 000	100 000	668 961
16	551 250	567 283	1 118 533	-2 487,5	0	0	1 116 045,5
17	274 050	-9 492	264 558	450 947	12 500	100 000	828 005
18	204 600	1 429 287	1 633 887	-668 697	33 500	185 000	1 183 690
19	310 650	1 076 179	1 386 829	1 105 918,5	0	205 000	2 697 747,5
20	319 650	13 425	333 075	-59 686	0	185 000	458 389
21	377 100	0	377 100	-40 875,5	0	2 000	356 224,5
22	276 750	0	276 750	-57 114	0	6 000	225 636
23	235 050	1 166 758	1 401 808	1 359 404	0	150 000	2 911 212
24	96 000	205 379	301 379	208 010	145 000	10 000	664 389
25	55 500	560 137	615 637	-164 883	971 500	500 000	1 922 254
26	278 550	322 000	600 550	794 265	0	0	1 394 815
27	498 300	-20 192	478 108	51 434	612 000	0	1 141 542
28	325 050	813 516	1 138 566	-32 375	33 500	185 000	1 324 691
29	68 250	755 137	823 387	-77 231,5	42 500	35 000	823 655,5
30	237 300	494 016	731 316	-253 410	33 500	450 000	961 406
31	408 300	1 419 170	1 827 470	1 082 656	33 500	185 000	3 128 626
32	708 585	0	708 585	-560	400 000	0	1 108 025
33	74 970	0	74 970	-197 719	650 000	35 000	562 251
34	80 970	0	80 970	-102 602	70 000	500 000	548 368
35	106 620	0	106 620	-32 460	123 700	0	197 860
36	348 510	0	348 510	-82 126	165 250	250 000	681 634
37	302 145	0	302 145	-17 463	165 250	100 000	549 932
38	296 820	0	296 820	-34 826	135 000	0	396 994
39	152 970	0	152 970	-80 018	0	500 000	572 952
40	306 300	0	306 300	-102 602	70 000	500 000	773 698
41	128 145	0	128 145	-78 574	400 000	0	449 571

Enumération ménages	Revenu coton (a)	Revenu autres cultures de rente (b)	Revenu cultures de rente (a+b)	Revenu céréales vendues (c.)	Revenu cheptel vendu (d)	Revenu autres AGR (e.)	Revenu total annuel (a+b+c+d+e)
42	309 045	0	309 045	-92 300	650 000	35 000	901745
43	376 890	56 758	433 648	-160 832	70 000	500 000	842 816
44	383 940	0	383 940	-97 864	123 700	0	409 776
45	319 500	0	319 500	-165 476	165 250	250 000	569 274
46	501 030	0	501 030	-102 602	70 000	500 000	968 428
47	131 220	34 629	165 849	-91 734	0	20 000	94 115
48	-16 140	346 633	330 493	-10 527,5	0	10 000	329 965,5
49	365 685	460 887	826 572	-19 673,5	0	36 000	842 898,5
50	203 340	424 637	627 977	-42 446	115 000	50 000	750 531
51	210 540	794 758	1 005 298	-103 613	10 000	500 000	1 411 685
52	465 435	-12 000	453 435	-68 148	0	500 000	885 287
53	17 040	-24 000	-6 960	-154 568	864 000	0	702 472
54	168 675	0	168 675	-92 300	650 000	35 000	761 375
55	143 514	56 758	200 272	-160 832	70 000	500 000	609 440
56	93 810	0	93 810	-97 864	123 700	0	119 646
57	-30 045	0	-30 045	-165 476	165 250	250 000	219 729
58	131 259	0	131 259	-102 602	70 000	500 000	598 657
59	12 366	34 629	46 995	-91 734	0	20 000	-24 739
60	-18 776,25	44 637	25 860,75	-46 359	0	6 000	-14 498,25
Totaux	13 238 547,8	13 604 703	26 843 250,8	4 447 780	9 234 600	9 129 000	49 654 630,75

Annexe 9 : Récapitulatif des observations sur les superficies (ha)

Enumération ménages	Superficie exploitée en coton (a)	Superficie exploitée autre cultures de rente (b)	Superficie exploitée en culture de rente (a+b)	Superficie exploitée en céréales (c.)	superficie totale exploitée (a+b+c)
1	2	0	2	6,25	8,25
2	1	0,5	1,5	3	4,5
3	1	2	3	3,5	6,5
4	0,75	4,2	4,95	4	8,95
5	1	2,5	3,5	1,75	5,25
6	1	2,25	3,25	1,75	5
7	0,75	0,95	1,7	1,75	3,45
8	0,75	1	1,75	2,25	4
9	2	2,5	4,5	2,5	7
10	1,75	2	3,75	4,5	8,25
11	1,5	1,5	3	1,5	4,5
12	2	0,5	2,5	4	6,5
13	1	1	2	5,5	7,5
14	2	4,5	6,5	11	17,5
15	4	2	6	3	9
16	4	2,5	6,5	4,5	11
17	4	2	6	3	9

Enumération ménages	Superficie exploitée en coton (a)	Superficie exploitée autre cultures de rente (b)	Superficie exploité en culture de rente (a+b)	Superficie exploitée en céréales (c.)	superficie totale exploitée (a+b+c)
18	2	3	5	14	19
19	3	3	6	4	10
20	3	0,5	3,5	4	7,5
21	2	0	2	2	4
22	2	0	2	3	5
23	2	2	4	4,5	8,5
24	1	0,5	1,5	1,5	3
25	2	1,5	3,5	5	8,5
26	3	1,5	4,5	2,75	7,25
27	4	0,5	4,5	7	11,5
28	2,5	2,5	5	3	8
29	3	4	7	5,25	12,25
30	2	1,5	3,5	8	11,5
31	2	3	5	5,5	10,5
32	3	0	3	3	6
33	2	0	2	3,5	5,5
34	1	0	1	3	4
35	1	0	1	2	3
36	3	0	3	5	8
37	4	0	4	4	8
38	2	0	2	2,25	4,25
39	3	0	3	3	6
40	3	0	3	3	6
41	1	0	1	5,5	6,5
42	2	0	2	4	6
43	3	0,25	3,25	6	9,25
44	3	0	3	7	10
45	2	0	2	4,5	6,5
46	2,5	0	2,5	3	5,5
47	1	1,5	2,5	3,5	6
48	0,5	1	1,5	1,5	3
49	2	3	5	2	7
50	1	2,5	3,5	1,75	5,25
51	1	1,5	2,5	3,5	6
52	2	1	3	3	6
53	0,5	0,5	1	4	5
54	0,72	0	0,72	4	4,72
55	0,59	0,25	0,84	6	6,84
56	0,45	0	0,45	7	7,45
57	0,66	0	0,66	4,5	5,16
58	0,7	0	0,7	3	3,7
59	0,53	1,5	2,03	3,5	5,53
60	2,35	2,5	4,85	1,75	6,6
Totaux	113,5	70,9	184,4	241	425,4

Table des matières

Dédicace	i
Remerciements.....	ii
Sommaire	iii
Sigles et abréviations.....	iv
Liste des tableaux.....	v
Liste des figures	v
Résumé.....	vi
Abstract.....	vii
Introduction générale	1
PREMIÈRE PARTIE : SYNTHÈSE BIBLIOGRAPHIQUE.....	4
Introduction de la revue de littérature	4
Chapitre 1 : Vulnérabilité et stratégies d’adaptation des agriculteurs ruraux.....	5
<i>I. Facteurs de vulnérabilité des agriculteurs ruraux.....</i>	5
1.1. Concept et dimensions de la vulnérabilité.....	5
1.2. Facteurs naturels.....	6
1.3. Facteurs socio-économiques.....	7
1.4. Perception paysanne du risque en agriculture	9
<i>II. Stratégies d’adaptation face aux risques de vulnérabilité</i>	11
2.1. Concept de résilience	11
2.2. Résilience des populations rurales face aux chocs	12
Chapitre 2 : Enjeux et fondements de la culture du coton au Burkina.....	16
<i>I. Dynamique et évolution de la culture du coton au Burkina</i>	16
<i>II. Enjeux de la culture du coton au Burkina Faso</i>	17
2.1. Contribution de la culture du coton pour les populations	17
2.2. Contribution du coton pour l’économie nationale	18
2.3. Culture de coton et sécurité alimentaire	19
Conclusion de la revue de littérature.....	21
DEUXIÈME PARTIE : ÉTUDE THÉMATIQUE.....	22
Chapitre 1 : Approche théorique et méthodologique	22
<i>I. Approche théorique</i>	22
1.1. Approche globale et systémique de l’exploitation agricole	22
1.2. Théorie de la production	23
1.3. Théorie des comportements adaptatifs et d’adaptation des préférences	23
1.4. Approche par les capacités de Sen	25
<i>II. Démarche méthodologique</i>	25
2.1. Justification du thème et de la zone d’étude.....	25
2.2. Présentation de la structure d’accueil	27
2.3. Collecte des données de terrain	29
2.4. Analyse des données et rédaction du rapport	29
2.5. Clarification de concepts et des variables clefs	30
2.6. Difficultés et insuffisances de l’étude	31
Chapitre 2 : Résultats et discussions.....	32

I. Profil socio-économique et état de vulnérabilité des ménages	32
1.1. Caractéristiques des exploitations	32
1.2. Profil économique des ménages	35
1.3. Profil de vulnérabilité monétaire des ménages	37
1.4. Perception de la vulnérabilité et caractère fluctuant des revenus	39
II. Résilience et stratégies des ménages face à la fluctuation de revenus	41
2.1. Gestion ex ante des risques de fluctuation des revenus	41
2.2. Gestion ex post des risques de fluctuation des revenus	45
2.3. Analyse de la performance des stratégies utilisées	49
Conclusion générale et perspectives	51
Bibliographie.....	53
ANNEXES.....	liv